

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL DU 13 DECEMBRE 2013**



---

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE  
PROVENCE METROPOLE**

Conseil de Communauté

**Procès Verbal de la séance du 13 Décembre 2013**

---

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - France GAMERRE - Magali GARDE - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Yves MORAIN - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Philippe SAN MARCO - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Stéphane VENTRE - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

**ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :**

Mesdames et Messieurs :

Gérard BISMUTH représenté par Alain LAURENS - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Joëlle BOULAY représentée par Olivier AGULLO - Vincent BURRONI représenté par Gérard GRAUGNARD - Xavier CACHARD représenté par Robert HABRANT - Suzanne CENTINO représentée par Patrick GHIGONETTO - Patricia COLIN représentée par Corinne LEGAL - Alain CROCE représenté par Marc POGGIALE - Eric DI MECO représenté par Maxime TOMMASINI - Mireille FOURNERON représentée par Jacqueline MAURIC - François FRANCESCHI représenté par Jean VIARD - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Mourad KAHOUK représenté par Stéphane VENTRE - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Guillaume MACHERAS DE MONTILLET représenté par Danielle MILON - Robert MALATESTA représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Patrick MENNUCCI représenté par Eugène CASELLI - Jean MONTAGNAC représenté par Gérard FERREOL - Bernard MOREL représenté par Alexandre BIZAILLON - Sylvie NESPOULOUS représentée par Jean-Pierre FOUQUET - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Magali GARDE - Antoine ROUZAUD représenté par Christophe MASSE - Bernard SUSINI représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI.

**ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :**

Mesdames et Messieurs :

Sabine BERNASCONI - Martine GOELZER - Paul HUBAC - Laurence JOUANDON - Michel LO IACONO - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Arlette SALVO - René TAVERA.

**La séance est ouverte à 09 H 42**  
**sous la Présidence de Monsieur Eugène CASELLI,**  
**Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Mesdames et messieurs, le quorum étant fixé à 79, il est constaté qu'il est atteint. La séance est ouverte.

**I – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 25 OCTOBRE 2013 ET DU 31 OCTOBRE 2013**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je sou mets à votre approbation les procès-verbaux des séances 25 octobre 2013 et du 31 octobre 2013. Y a-t-il des observations ?

*(Pas d'observation)*

Il n'y en a pas, les procès verbaux sont adoptés.

**Les procès-verbaux des séances du 25 octobre 2013  
et du 31 octobre 2013 sont adoptés.**

**II – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient que le compte-rendu des décisions du Président soit porté à la connaissance du Conseil. Il vous a été transmis en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

**III– COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU BUREAU DU 25 OCTOBRE 2013**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Conformément aux dispositions de la délibération n°04/ 314 CC en date du 31 mai 2008, il convient de rendre compte au Conseil des décisions du Bureau du 25 octobre 2013. Elles vous ont été communiquées en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

**IV – EXAMEN DES RAPPORTS**

**COMMISSION FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Monsieur Coulomb, la Commission Fonctionnement s'est réunie le jeudi 5 décembre 2013.

Monsieur Zéribi demande la parole.

**Monsieur ZERIBI**.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je me permets de vous demander la parole pour l'ouverture de ce Conseil communautaire puisque, comme

vous l'avez constaté, il y a un accueil des syndicalistes de la CGT de la RTM devant le Conseil.

Je souhaitais, en ce début de Conseil, vous apporter quelques éléments puisque la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole est l'autorité organisatrice de la RTM.

Depuis 13 jours maintenant, un mouvement de grève a été lancé par le syndicat CGT de la RTM. Ce mouvement de grève, dès le début, a provoqué le blocage des dépôts. La Direction de la RTM a lancé une demande en référé pour lever ce blocage qui était inacceptable. Quatre jours après le début de la grève, une décision de justice favorable à la Direction de la RTM nous a permis de débloquent les dépôts.

Je tiens à dire à cette Assemblée que depuis le début du préavis de grève lancé par la CGT, la porte de la négociation et du dialogue est ouverte. J'ai été un peu surpris que certains élus faisant partie de cet hémicycle aient cherché la polémique face à cette situation de désagrément qui touche en premier lieu...

*(Rires, brouhaha)*

Mes chers collègues, je pense que la situation est suffisamment grave pour qu'on n'essaie pas...

**Monsieur BENZI**.- La faute à qui ?

**Monsieur ZERIBI**.- La faute à un syndicat qui a lancé un préavis de grève auquel nous devons répondre dans une responsabilité commune...

*(Des voix s'élèvent dans l'hémicycle)*

Si je peux poursuivre mon propos dans la sérénité, je tiens à vous dire que la position du Président Caselli et ma position, dans le respect des prérogatives de chacun, ont consisté à laisser la Direction gérer la question du dialogue social comme les textes et les statuts nous l'indiquent. On m'a souvent reproché de dépasser le cadre de mes prérogatives. Lorsque je les respecte, on va peut-être me reprocher le contraire. C'est quand même surprenant que cette Assemblée, certains élus notamment, soit aussi contradictoire dans ses analyses.

Aujourd'hui, je tiens à vous dire, puisque vous avez fait, Madame Lota, souvent l'éloge du Directeur de la RTM, que nous devons poursuivre cet éloge et nous devons tous le soutenir dans son rapport à un syndicat qui a décidé de pratiquer le syndicalisme du jusqu'au-boutisme plutôt que le syndicalisme du dialogue.

Deux syndicats, qui font la majorité, Force Ouvrière et CFDT, ne sont pas rentrés dans ce mouvement. Je salue leur responsabilité. Concernant la CGT, je compte et j'en appelle à la responsabilité du secrétaire général Bernard Gargiolo pour qu'on sorte très rapidement de cette situation.

Cette situation est dramatique. Pourquoi ? Parce qu'elle pénalise les plus faibles, les plus vulnérables. Le métro circule à 100%, le tramway circule à 100%. Deux tiers des lignes de bus sont aujourd'hui assurés. Le dépôt le plus touché par la grève est le dépôt d'Arenc, des quartiers Nord. Effectivement, c'est là, et ce n'est pas un hasard, que l'on trouve les populations les plus fragiles qui ont besoin de transports publics, de transports en commun.

Je regrette ce mouvement pour deux raisons. Tout d'abord parce qu'au cours de ces dernières années, la RTM et les traminots ont démontré qu'ils étaient présents à tous les grands rendez-vous. Cette entreprise a démontré qu'elle était un grand service public. Nous avons depuis 12 jours un recul et une mise à mal de tout le travail qui a été effectué par les traminots d'abord, par les organisations syndicales responsables ensuite, par la Direction de la RTM et par les politiques que nous sommes. Nous avons bien travaillé, bien que certains veillent aujourd'hui créer la polémique au sein du Conseil d'administration. Je regrette que cette situation cause aujourd'hui des désagréments, entache l'image de la RTM, des

traminots de Marseille et provoque des désagréments pour les usagers. Il y a des enfants qui ne peuvent pas aller à l'école au moment où nous parlons, notamment dans les quartiers Nord. Ça n'est pas acceptable.

Je tiens à dire dans cette Assemblée que l'important est que nous soyons unis face à cette situation, que nous ne créions pas de politique politicienne ou de polémique stérile.

*(Des voix s'élèvent dans l'hémicycle)*

Je suis tranquille, j'ai adopté une posture depuis le début : celle du dialogue et de la fermeté.

Je veux vous dire une chose sur les revendications et j'en terminerai par là. La CGT a souhaité poser une revendication sur la question salariale. Mes chers collègues, vous devez savoir qu'un accord salarial sur deux ans a été passé avec l'ensemble des syndicats, dont la CGT. Cet accord salarial permet une augmentation de 3%. Aujourd'hui, la CGT voudrait revenir sur cet engagement. Ça n'est pas possible. Nous sommes dans une situation sociale et économique difficile. Il faut aujourd'hui que nous appelions tous à l'esprit de responsabilité pour que cette grève cesse, pour que nous sortions du préavis, pour que tous les autres sujets posés sur la table puissent être traités dans la sérénité, sans pression. Je pense que ce n'est pas par le conflit qu'on gèrera les problématiques.

Il y a deux sujets que la Direction a ouverts et sur lesquels le dialogue est engagé, c'est l'aménagement des repos et l'aménagement des fins de carrière pour les conducteurs. Sur ces deux sujets, des propositions concrètes, des avancées concrètes ont été formulées par la Direction, vous devez le savoir. Aujourd'hui, face à ces propositions concrètes, offensives, volontaristes, d'ouverture, nous attendons un signal en retour de la GCT pour lever le préavis.

Je vous le dis, Monsieur le Président et j'en terminerai par là, il y a une solidarité avec la Direction qui a ouvert la négociation depuis le premier jour sur des bases saines. Il n'est pas question aujourd'hui d'être dans l'irresponsabilité. Si nous lâchions quelques primes que ce soit, cela équivaldrait à un million ou un million et demi d'euros de plus de dépenses pour cette collectivité qui doit avoir une gestion rigoureuse et exigeante des deniers publics. Les traminots ne sont pas des nantis, les conducteurs de bus font un travail difficile, mais je considère que la Direction fait un travail de dialogue, d'ouverture sociale, de responsabilité qu'il faut aujourd'hui soutenir.

J'espère que ce message sera entendu, car les premiers pénalisés, ce n'est pas nous, même si nous empruntons pour certains d'entre nous les transports en commun, ce sont surtout nos concitoyens qui ont besoin d'un service public de qualité, qui fonctionne au quotidien, 365 jours sur 365. Ma position est celle-là et si, je me suis exprimé dans la presse récemment pour le dire en laissant la Direction travailler dans des conditions sérieuses, j'espère que vous cesserez de tenter des polémiques sur un sujet qui est un sujet sérieux.

Merci Monsieur le Président.

**Monsieur DUTTO** - *(S'adressant aux bancs de droite)* Sur cette question si on regarde la droite de près, vous n'avez pas à nous donner de leçon.

*(Brouhaha)*

Je ne suis pas de ceux qui veulent porter la polémique. Ceci étant, puisqu'on parle de la RTM et que le Président Karim Zéribi a voulu apporter des précisions à nos collègues, je regrette d'avoir entendu les choses que j'ai entendues lors de grèves précédentes, lorsque la droite était aux affaires de la Communauté urbaine, lorsqu'il y a eu 45 jours de grève des traminots contre la privatisation du tramway. D'ailleurs, par la suite, le tribunal leur a donné raison puisque le tramway a été réintroduit dans le service public. Donc la question de dire qu'il y a des enfants, de pauvre gens, des commerçants qui sont pénalisés, on l'a entendue. Et c'est le cas pour chaque grève.

Marie-Louise Lota, en Conseil municipal, parle des commerçants et dénonce la grève au mois de décembre. Mais du côté de la droite, que ce soit en janvier, en février, en mars, en automne ou en hiver, vous êtes contre toutes les grèves, sauf lorsqu'au Chili, les patrons se mettent en grève pour bloquer le pays et mettre à bas un gouvernement !

Pour revenir sur la question de la grève, il faut quand même rappeler qui prend en otage l'ensemble des Marseillais. Ce ne sont pas les traminois, car vous savez que depuis M. Sarkozy, le droit de grève dans les transports est réglementé. Aujourd'hui, il faut que les syndicats déposent 14 jours avant, un préavis de grève. Alors il faut peut-être apporter quelques précisions qui n'ont pas été données dans cet hémicycle.

La première grève d'un jour s'est tenue le 3 juin dernier avec un préavis de 14 jours. Il ne s'est rien passé durant ces 14 jours. Nouvelle grève le 27 septembre avec 14 jours de préavis auparavant : pas plus d'avancées. Et le 22 octobre 2013, le syndicat dépose un préavis de grève pour le 2 décembre en espérant que pendant cette période et puisque le mois de décembre est un mois important pour les commerces, pour l'économie et pour tous les Marseillais qui veulent se rendre en centre-ville ailleurs ou se déplacer, ils seraient entendus, écoutés. Eh bien non, cela n'a pas été fait.

Quant à la question de la revendication salariale, on entend par-ci par-là qu'ils demandent plus de 3% en deux ans, ce qui fait 1,5% par an alors qu'il y a eu un accord. La revendication ne porte pas sur cela. Il faut que vous le sachiez et il faut que les Marseillais le sachent. Cela porte sur un ajustement et une revalorisation de la prime de pénibilité des chauffeurs. Or, que ce soit dans cet hémicycle ou ailleurs, lorsqu'un chauffeur se fait agresser, lorsqu'il est victime de violence, on entend beaucoup de gens et d'élus dire : « C'est un scandale, il faut de la sécurité, c'est un métier difficile ! ». Oui, c'est un métier difficile. Il est difficile toute la journée, toute l'année, il est stressant. Ils ne vont pas au travail, comme les autres salariés, pour être agressés ou tués ou subir des violences. Ils demandent une reconnaissance. Et la reconnaissance, ce n'est pas simplement les remerciements de MPM ou de la Nation, c'est aussi une reconnaissance financière. C'est sur cela que les revendications portent. Cela représenterait deux millions. Deux millions, c'est un coût, mais, chers collègues, MPM a bénéficié il y a quelque temps d'un retour de la RTM de 28 millions d'euros. On nous a dit que la RTM peut le faire. Il y a donc quelques moyens.

Ensuite, sur les autres revendications, il faut le dire, il faut que vous sachiez de quoi on parle. Du fait de la remise en cause de l'organisation du travail et notamment du passage de 4 semaines à 3 semaines de congés l'été, on leur supprime. Qui ici accepterait de se faire supprimer des jours qu'ils ont depuis 31 ans ?

**Une voix**.- Moi !

**Monsieur DUTTO**.- Mais c'est votre problème, pas celui des chauffeurs de bus !

Si vous bénéficiez, comme d'autres, d'un certain nombre d'avancées, de congés et de retraite, ce n'est sans doute pas dû aux luttes que vous avez menées, vous, mais aux luttes d'autres catégories sociales.

La troisième revendication concerne des jours de repos supplémentaires au-delà de 55 ans pour les chauffeurs. Cela se discute, mais ce ne sont pas des revendications aberrantes.

Il faut ramener les choses à leur juste valeur et ce n'est sans doute pas avec la droite que l'on va sortir du conflit. Vous voulez attiser le feu, car en votre temps, vous avez pris en otage (puisque vous parlez d'otage, mais ceux qui le font ne savent pas ce qu'est un otage, ils n'ont jamais été otages). Posez la question à ceux qui ont été otages pour savoir ce que cela veut dire. Il ne faut pas tout mélanger. Pendant 45 jours, vous avez, vous aussi, laissé les Marseillais dans une situation de grève. Merci.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je laisse la parole à Mme Lota, ensuite je conclurai pour en finir avec ce problème, car nous avons un Conseil à tenir.

**Madame LOTA.**- Monsieur le Président, je ne pensais pas intervenir dès le début de ce Conseil, mais apparemment, le fait que j'ai rencontré la CGT a dû en déranger quelques-uns.

Mais, oui, Monsieur Zéribi, vous avez dit que les métros circulaient, vous avez aussi reconnu que le tramway circulait. Donc moi, je dirais : « Merci M. Gaudin et M. Muselier », car c'est grâce à eux que nous avons deux lignes de tramway...

*(Applaudissements)*

Effectivement les bus aujourd'hui ne circulent qu'à 50%.

**Monsieur ZERIBI.**- Vous serez sur la liste ne vous inquiétez pas.

**Madame LOTA.**- Ce n'est pas le problème. Je n'ai jamais fait les choses...

*(Brouhaha)*

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Poursuivez.

**Madame LOTA.**- Il faut que vous sachiez les choses jusqu'au bout puisque M. Zéribi a l'air de dire que l'on ne prend pas nos responsabilités, mais ici, nous sommes déjà trois : Gérard Chenoz, André Molino, mon Président de Commission et moi-même. Nous avons évité quelque chose, car ce qui aurait pu être particulièrement utopique et presque provocateur, c'était d'avoir à voter dans cet hémicycle l'augmentation tarifaire des transports. Bravo ! L'augmentation des transports qui fonctionnent à 50% ! C'est ce que vos services ont proposé.

Nous nous sommes opposés tous les trois en préparation et avons fait en sorte de ne pas l'avoir.

**Monsieur ZERIBI.**- Mais j'ai voté contre ! Il faut assumer politiquement.

**Madame LOTA.**- Monsieur Zéribi, Monsieur le Président, je vais vous faire une confidence : on ne peut pas recevoir de leçons de quelqu'un qui ne vient, en 5 ans et demi, que trois fois en Commission, dont une fois pour signer un livre !

*(Applaudissements)*

**Monsieur CHENOZ.**- Il faut changer le Président de la RTM !

**Madame LOTA.**- Certainement et ce, avant le Directeur général probablement.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Madame Lota, poursuivez.

**Madame LOTA.**- Effectivement, j'ai reçu la CGT. Je l'ai reçue parce que ses représentants étaient à la Mairie et ont demandé à être reçus à la Mairie. Je pense que tout élu doit accueillir les citoyens qui demandent une audience. Cela me paraît être le minimum du respect.

L'échange a été particulièrement courtois et je n'ai rien promis. J'ai simplement expliqué qu'il y avait un contrat qui liait aujourd'hui la RTM avec MPM et que la Ville de Marseille et les communes qui ont une relation avec la RTM et paient, n'ont rien à voir dans leur conflit et ne peuvent pas prendre de décision. Ils ont été satisfaits d'avoir ce dialogue. Ils n'attendaient pas grand-chose de nous, ils attendaient une écoute.

Comment voulez-vous admettre que leurs propres camarades, qui sont les représentants politiques de leur propre groupe, aient refusé une écoute à des gens qui sont en situation conflictuelle ? Vous êtes sans cesse là, à nous faire des remarques et nous donner des leçons en disant : « Le dialogue social, le dialogue social, le dialogue social ! ».

Bravo ! Oui, on l'écrit dans la presse, mais le dialogue social est inexistant. Ils font les listes, ils se préoccupent de leurs propres missions, mais ils ne s'occupent pas du conflit qui gêne les citoyens !

Il ne faut pas avoir cinquante langages. Quand on est candidat aux élections primaires, qu'on va solliciter l'aide des uns et des autres, il faut être capable aussi de répondre correctement.

Quant à vous Monsieur Zéribi, chez les traminots, vous êtes identifié comme Zorro. Je ne m'en féliciterai pas, car Zorro est arrivé pour régler tous les problèmes, tout le monde sait bien cela.

Je souhaite, Monsieur le Président, clôturer mon propos en vous demandant de prendre en charge ce problème, car la politique exige plusieurs choses : de la détermination, du courage, mais aussi de permettre aux concitoyens qui paient leurs impôts, de pouvoir bénéficier des transports en bonne et due forme. Mais elle exige aussi que l'ordre et la sérénité reviennent à Marseille afin que le mois de décembre retrouve toute l'activité et le dynamisme de son économie afin de pouvoir subsister pendant ces périodes d'hiver. Ce n'est pas Jean de La Fontaine qui le dit, mais les commerçants du centre-ville.

*(Applaudissements)*

**Monsieur LE PRÉSIDENT.** - Madame Lota, je vous rappelle tout de même que la RTM est un EPIC. Cela signifie que c'est le Directeur général qui a en charge la gestion et les relations sociales. C'est ce que vous avez pratiqué d'ailleurs lorsque vous étiez aux affaires de la Communauté urbaine. Je continue dans cette logique : c'est le Directeur général qui gère. Le politique est en retrait et il donne ses orientations. C'est ainsi que cela fonctionne.

C'est le conflit d'une organisation syndicale, qui a signé il y a quelques mois, avec les autres organisations syndicales, Karim Zéribi l'a dit, une revalorisation salariale de 3% pour 2013 et 2014 ce qui, je crois, dans la période actuelle, est relativement généreux en terme social.

Le blocage de la première semaine a causé beaucoup de torts à beaucoup de gens, commerçants, entreprises, salariés qui avaient du mal à se rendre sur leur lieu de travail, mais le dialogue social n'a jamais été rompu. La CGT a été reçue plusieurs fois, y compris pendant le blocage et près de 10 heures (une fois 4 heures, une fois 6 heures) après que la décision de justice a été prise et a contribué à lever les barrages. Donc le dialogue social ne s'est jamais interrompu.

Si on dit le contraire, c'est une légende.

Je crois que notre ville a besoin de retrouver la totalité de ses transports même si aujourd'hui effectivement, le métro fonctionne à 100%, le tramway à 100% et le bus à 70%.

Sur le Nord, qui est le plus touché par la grève du dépôt d'Arenc où la CGT est plus majoritaire qu'ailleurs, un service minimum renforcé fonctionne sur tous les grands axes, l'avenue de Lyon, l'hôpital Nord et l'Estaque.

La table des négociations reste toujours ouverte pour toutes les organisations syndicales sur les trois sujets qui nous occupent. Elles peuvent très bien reprendre dès la fin de cette grève qui doit se terminer dans la responsabilité. Tout le monde doit être respecté, personne ne doit être humilié, mais il faut à un moment donné que cette grève s'arrête, premièrement, parce qu'elle est minoritaire et deuxièmement, parce que ce n'est pas le meilleur moyen d'arriver à négocier ce qui est négociable, c'est-à-dire les trois points sur lesquels la CGT demande de négocier.

Voilà quelle est ma réponse. Je crois que l'on a fait très largement le tour du problème, maintenant, on peut passer à l'ordre du jour de l'Assemblée. Merci.

**Monsieur GILLES.** - *(S'adressant aux bancs de gauche)* Vous pourriez applaudir !

**Monsieur LE PRÉSIDENT.** - Je ne sollicite pas les applaudissements.

**Monsieur GILLES**.- Alors, nous allons les faire.

*(Applaudissements sur les bancs de droite)*

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Allons, ne soyons pas puérils !

Monsieur Coulomb, la Commission Fonctionnement s'est réunie le jeudi 5 décembre, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

**Monsieur COULOMB**.- Monsieur le Président, la Commission s'est réunie. Vingt rapports étaient soumis à son étude. Tous les rapports ont reçu un avis favorable unanime de la Commission à l'exception des rapports n°1 et 2 qui ont fait l'objet de réserve de vote du groupe UPAC.

En l'absence de Bernard Morel, je présenterai ses rapports.

## **1. FCT 001-13/12/13 CC - Budget 2013 - Décision Modificative n°1**

**Monsieur GIORGI**.- Monsieur le Président, mes chers collègues, il s'agit d'approuver une décision modificative classique en fin d'exercice pour rectifier quelques écritures notamment par rapport au dernier budget, c'est-à-dire le budget supplémentaire. Avis favorable de la Commission, réserve de vote pour le groupe UPAC.

**Madame CARADEC**.- Cher président, chers collègues, nous voici arrivés au terme des six années de votre présidence. La fin d'un mandat. L'heure des bilans.

Nous sommes tous en campagne et donc sur le terrain, à la rencontre des administrés, ici dans une réunion publique, là dans une assemblée générale de CIQ, ailleurs dans un rendez-vous à domicile. Mais quelle que soit la forme de cet échange, ce sont toujours les trois mêmes thèmes qui reviennent : la sécurité, la propreté, les transports.

La sécurité, je ne vous apprendrai rien, mes chers collègues, relève des compétences de l'État. Mais de ce côté-là aussi, malgré des visites ministérielles en rafale et des annonces médiatiques ronflantes, Marseille est toujours en attente d'effectifs supplémentaires véritables.

Heureusement, Jean-Claude Gaudin a porté les effectifs de la Police municipale de 90 policiers en 1995 à 435 début 2014. Il les a dotés de flashball et les a épaulés d'un Centre de Surveillance urbaine qui s'appuiera sur 1000 caméras fin 2014.

Je sais bien que la « primaire » socialiste était le moment de tous les excès – et même des excès d'affection entre vous –, mais en dehors de réclamer 1000 policiers municipaux pour l'un, et qu'importe si ça coûte des millions et des millions à la Ville, en dehors d'aller chercher des drones pour survoler les cités pour l'autre, on ne vous entend pas, Messieurs les amis du gouvernement, vous plaindre de ces « paroles verbales »...

La propreté, non plus, ce n'est pas de la compétence de la Ville, mais de la Communauté urbaine. De vous, plutôt. Serait-ce vous manquer du plus élémentaire respect, Monsieur le Président, que de rappeler que vous avez été élu sur une liste qui annonçait Marseille « propre en six mois » et qui condamnait le « fini-parti » à des oubliettes immédiates ?

Encore un mensonge ! La ville est toujours plus sale.

C'est vrai, car on a fait une visite de quartier avec le Maire du 6/8. Rue de Rome, rue d'Italie et les rues adjacentes, c'était honteux.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Il ne vous a pas échappé qu'il y a quelques travaux dans le coin !

**Madame CARADEC**.- Il y a des travaux, mais c'est pourri ! Il n'y a rien d'autre à dire.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Il ne vous a pas échappé aussi que lorsqu'on met des conteneurs enterrés, vous ne les voulez pas pour mettre des conteneurs, ancienne mode !

**Madame CARADEC**.- Là, c'était les caniveaux qui regorgeaient.

Votre mensonge était gigogne, en réalité. Car après avoir désigné « Quatre mousquetaires », vous n'avez rien retenu de leurs propositions concrètes, mais vous avez, au contraire, conservé le « fini – parti ».

Serait-ce inélégant, là aussi, de voir dans ce reniement l'influence d'une cogestion que votre Vice-président qui n'est pas là, dénonce ailleurs, mais pratique ici ? Toujours le double langage...

Votre incapacité à assumer votre mission est d'ailleurs telle que certaines de nos communes ont mis en place des unités de propreté pour pallier votre carence !

Et l'incinérateur ! Ah, l'incinérateur ! Toute votre campagne, vous l'avez faite en 2008, Messieurs les socialistes, sur le thème du refus. Et vous répétiez à l'envi que, vous élus, il serait abandonné...

Souvenez-vous votre leader, clamant la main sur le cœur : « Moi vivant, jamais l'incinérateur ne se fera. Je ne serai pas M. Dioxine, j'exclus toute idée d'incinération ». C'est beau, c'est poignant, c'est fort, tant de conviction et de détermination...

Mais sitôt élu Président de la Communauté urbaine, vous avez multiplié les rideaux de fumée, puis vous avez avalé la couleuvre et la soi-disant dioxine avec ! Le courage en politique, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président absent, ce n'est pas les mots, c'est les actes...

Venons-en aux transports. En un mandat dans ce fauteuil que vous occupez aujourd'hui, Jean-Claude Gaudin et son équipe ont prolongé le métro jusqu'à St-Barnabé et construit 12 kilomètres de tramway.

En un mandat, vous avez tout juste prolongé celui-ci jusqu'à Capitaine Gèze alors que vous le promettiez quasiment de St-Loup à St-Antoine.

Le prolongement du tramway du Cours St-Louis à Castellane, le Maire de Marseille l'a voulu et l'a demandé dès 2008. Les études existaient, tout était prêt et tout était en place. Vous avez cassé les équipes. Vous avez laissé courir les délais.

Toutes les agglomérations de France ont construit des kilomètres de tramway depuis 2008. Vous, vous avez fait le coucou en vous mettant dans le nid d'un autre et vous vous êtes contenté d'inaugurer les kilomètres décidés et mis en chantier par vos prédécesseurs...

Et dire que votre Vice-président, toujours absent, parle d'immobilisme à longueur d'interview – c'est d'ailleurs le seul sujet qu'il connaisse bien, les médias ! Mais à parler d'immobilisme, peut-être est-ce à vous qu'il pensait, finalement...

Et je ne parle pas du Boulevard Urbain Sud ou du syndicat mixte des transports. On allait voir ce qu'on allait voir. On voit : ils sont, eux aussi, au point mort.

Je me souviens aussi de vos déclarations lors du débat d'orientation budgétaire de 2011 où vous affirmiez que « l'effort sur la masse salariale devait être poursuivi et intensifié ».

Bien, super, l'effort, on est tous d'accord, sauf que le nombre de salariés de notre Communauté a été revu cinq fois à la hausse pour passer de 3841 agents en 2008 à 3950 en juin 2010 et à 3990 en octobre 2011 - soit une augmentation de 149 agents -, puis 4000 en 2012 et encore 50 de plus avec les emplois d'avenir. La masse salariale qui avait déjà augmenté de 7% de 2010 à 2011, soit 10 millions d'euros, continue à croître. Bravo pour la rigueur gestionnaire !

Bref, si je dois résumer votre bilan, je dirai que ce n'est qu'enflure du langage et impuissance de l'action.

Nous voilà maintenant en campagne, Monsieur le Président. Vous y conjuguez incohérence et inconsistance sur tous les modes et à tous les temps. Vous vous contredisez même avec votre nouvel ami et « patron » politique. Lui, il propose trois stations de métro de Ste-Marguerite à Bonneveine et une ligne St-Charles - la Friche de la Belle de Mai. Vous, vous n'avez rien fait inscrire de tout cela dans le PDU que vous venez de faire voter. Comprenez qui pourra.

Pendant que vous gérez vos contradictions entre socialistes, nous travaillons, nous, derrière Jean-Claude Gaudin, sur les perspectives d'un développement qui profitera à tous et sur la mise en place de cette Métropole que vous avez tant tardé à désirer.

La loi permettait, pourtant, de transformer la Communauté urbaine en Métropole...

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Cela n'aurait été qu'une Communauté urbaine...

**Madame CARADEC**.- ... sans en modifier le périmètre, sans toucher au pouvoir des Maires de nos communes. Vous avez préféré laisser passer le train avant de vous transformer en combattant de la Métropole.

Heureusement que Jean-Claude Gaudin...

*(Exclamations dans l'hémicycle)*

Il est trop fort, on va le garder comme Maire d'ailleurs...

*(Applaudissements)*

Heureusement que Jean-Claude Gaudin a encore privilégié l'intérêt général à l'électoratisme dont vous êtes, Messieurs, les champions. Il a pris ses responsabilités au Sénat, auprès d'un gouvernement de gauche, pour que naisse cette Métropole tant de fois ratée, tant de fois confisquée, tant de fois abusée, mais si essentielle pour notre avenir collectif.

Il est formidable.

**Monsieur MASSE**.- On va en pleurer là !

**Madame CARADEC**.- C'est en mars que vous allez pleurer !

Vous nous proposez aujourd'hui un rapport modificatif vis-à-vis duquel le groupe UPAC s'abstiendra, trop habitué malheureusement à vos incantations et vos odes à l'espérance sans lendemain...

Merci.

*(Applaudissements)*

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Ce qu'il y a de bien avec vous, Madame Caradec, c'est que l'on n'a jamais de surprise. On connaît le refrain, on connaît les paroles, on connaît la musique, vous dites toujours la même chose. Vous avez de la rigueur et de la constance, bravo !

**Monsieur MORAINÉ**.- Ce n'est pas comme ceux qui disent : « Il ne sera jamais Maire » et qui changent d'avis huit jours après !

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- La différence entre vous et moi, c'est que vous êtes en campagne, et moi, je travaille.

*(Applaudissements)*

**Monsieur GILLES**.- Il va falloir quand même rentrer en campagne, les socialistes.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je suis zen.

**Monsieur AMIRATY**.- Je vais commencer avec les mêmes propos que Mme Caradec. Nous arrivons en fin de mandat, Monsieur le Président, et moi aussi, j'aimerais vous parler de la sécurité. Moi aussi, j'aimerais vous parler de la propreté. Moi aussi, j'aimerais vous parler des transports. Mais à Gignac-la-Nerthe, évidemment.

Sur la sécurité à Gignac-la-Nerthe, nous avons mis en place Monsieur le Président, un CLSPD qui n'existait pas. Sur Gignac-la-Nerthe, Monsieur le Président, nous avons mis en place un GLTD (Groupement local de traitement de la délinquance), ce qui est unique pour une zone et une ville comme la nôtre. Sur Gignac-la-Nerthe, nous sommes passés de 6 à 12 policiers. Sur Gignac-la-Nerthe, nous sommes passés de 0 à 41 caméras. Et à Gignac-la-Nerthe, Monsieur le Président, ce n'est pas M. Gaudin qui est Maire. A Gignac-la-Nerthe, nous sommes aussi dans la Communauté urbaine.

Je vais parler maintenant de la propreté, Monsieur le Président, sur Gignac-la-Nerthe mais pas uniquement. Je vois mon collègue M. Molino, et mon collègue, M. Illac. Je sais que d'autres le font également, mais je les connais moins. Mon collègue M. Molino est à 5 heures du matin dans les dépôts et travaille...

*(Bravos et Applaudissements)*

Nous sommes arrivés, en matière de propreté, à établir un véritable dialogue avec les agents de la Communauté urbaine. Après tout, ces agents de la Communauté urbaine sont quand même placés aussi sous la responsabilité de l'exécutif et là, l'exécutif est présent. Ces relations sociales que nous avons tissées avec les agents de la propreté ont amené des résultats qui ne sont pas encore totalement ceux que nous espérons, mais qui sont quand même probants et à Gignac-la-Nerthe, Monsieur le Président, sur la propreté, ce n'est pas M. Jean-Claude Gaudin qui est Maire.

Et enfin, sur les transports, je voudrais avoir une pensée pour un grand monsieur qui nous a quittés et qui a su faire confondre sa propre destinée avec celle de tout un pays, avec celle de tout un continent et peut-être même qu'il pourrait nous inciter à le faire à l'échelle de l'humanité. Nelson Mandela a souhaité que l'humanité entière retrouve un destin.

Si j'avais un vœu à faire, et je rejoins l'affaire des transports, je souhaiterais que l'on puisse, dans les années à venir, trouver nous, élus communautaires, un vrai destin commun et que nous puissions, au travers de la Métropole, résoudre les problématiques qui sont notamment celles des transports. Merci Monsieur le Président.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Merci Monsieur Amiraty. Je ne vais pas faire le bilan de la mandature, ce serait trop long. Il y a quatre pages de réalisations. Si vous voulez les lire, je vous les donnerai, Madame Caradec.

**Monsieur GILLES**.- Quatre pages en 6 ans ?

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Quatre pages qui représentent 350 millions d'euros d'investissement par an, sans augmentation d'impôt, ce que vous n'avez pas fait à la Ville de Marseille !

*(Applaudissements)*

Je mets aux voix le rapport n°1. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstention du groupe UPAC  
à l'exception Mme Milon et MM. Chaix, Rivière, Jullien-Fiori, Piccirillo, Léotard, Tornor, Giorgi votant pour

Abstention de M. Rahmani.

**2. FCT 002-13/12/13 CC - Dépenses d'investissement à effectuer avant le vote du Budget Primitif 2014**

**Monsieur GIORGI.**- C'est une délibération habituelle à chaque fin d'exercice. Avis favorable de la Commission, réserve de vote du groupe UPAC.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstention du groupe UPAC  
à l'exception Mme Milon et MM. Chaix, Rivière, Jullien-Fiori, Piccirillo, Léotard, Tornor, Giorgi votant pour

Abstention de M. Rahmani.

**3. FCT 003-13/12/13 CC - Adhésion et apport en capital initial à l'Agence France Locale (AFL) - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme**

**Monsieur GIORGI.**- Avis favorable à l'unanimité de la Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Il y a trois nominations. Je vous propose M. Giorgi au Conseil d'orientation, M. Coulomb en tant que titulaire et M. Bertrand en tant que suppléant. J'ai choisi des gens qui s'intéressent de près aux finances.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**4. FCT 004-13/12/13 CC - Autorisation de dégrèvements de la Redevance d'Occupation du Domaine Public**

**Monsieur GIORGI.**- Avis favorable de la Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**5. FCT 005-13/12/13 CC - Reconduction du taux et des exonérations de la taxe d'aménagement applicables au 1er mars 2014**

**Monsieur GIORGI.**- Avis favorable de la Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**6. FCT 006-13/12/13 CC - Approbation du règlement financier de Marseille Provence Métropole**

**Monsieur GIORGI.**- Il s'agit d'un document de procédures. Avis favorable de la Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**7. FCT 007-13/12/13 CC - Demande de restitution d'un trop versé de TVA à la RTM pour les années 2001 à 2005**

**Monsieur GIORGI**.- La RTM a eu un avis favorable des services fiscaux, donc MPM réclame un reversement de ce trop-perçu de TVA avec les intérêts au taux légal. Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**8. FCT 008-13/12/13 CC - Remise d'ouvrages par l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM) dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade de La Major secteur 1 à Marseille 2e arrondissement**

**Monsieur GIORGI**.- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**9. FCT 009-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention-cadre "Plan Quinquennal d'Investissement" conclue avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône**

**Monsieur GIORGI**.- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**10. FCT 010-13/12/13 CC - Paiement de la cotisation 2014 à l'association Centre Méditerranéen de la Communication Audiovisuelle (CMCA) et attribution d'une subvention pour l'organisation du PRIMED**

**Monsieur COULOMB**.- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**11. FCT 011-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public du Marché d'Intérêt National - site des Arnavaux à Marseille 14e arrondissement**

**Monsieur COULOMB**.- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

12. **FCT 012-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public du Marché d'Intérêt National - site de Saumaty à Marseille 16e arrondissement**

Monsieur COULOMB.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

13. **FCT 013-13/12/13 CC - Gratification des stagiaires en milieu professionnel**

Monsieur COULOMB.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

14. **FCT 014-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°9 à la convention conclue avec le Comité d'Action Sociale relatif au dispositif d'action sociale pour le personnel de Marseille Provence Métropole pour l'exercice 2014**

Monsieur COULOMB.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

15. **FCT 015-13/12/13 CC - Mise en œuvre à titre expérimental d'une mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité avec le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône**

Monsieur COULOMB.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

16. **FCT 016-13/12/13 CC - Élargissement du dispositif de Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE)**

Monsieur COULOMB.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

17. **FCT 017-13/12/13 CC - Approbation d'un avenant au contrat de réservation de berceaux de Marseille Provence Métropole au sein de la crèche inter-entreprises "Cap Canailles" à Marseille, 2e arrondissement, avec la société Crèche Attitude Joliette, et approbation du Contrat Enfance et Jeunesse, avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône**

Monsieur COULOMB.- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**18. FCT 018-13/12/13 CC - Ajustement de la nomenclature des emplois**

**Monsieur COULOMB.**- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**19. FCT 019-13/12/13 CC - Approbation de conventions pour la mise à disposition auprès de Marseille Provence Métropole de trois agents de la Régie des Transports de Marseille**

**Monsieur COULOMB.**- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**19 bis.FCT 020-13/12/13 CC - Dispositions modificatives ou nouvelles relatives au régime indemnitaire des agents de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole pour l'année 2014**

**Monsieur COULOMB.**- Avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**COMMISSION UNE AGGLOMÉRATION ÉCO-RESPONSABLE**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Madame Vassal, la Commission s'est réunie le 5 décembre, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux ?

**Madame VASSAL.**- Monsieur le Président, nous arrivons à la fin de l'année, c'est la dernière séance de l'année et peut-être la dernière séance de cette mandature.

Quand j'ai accepté la présidence de la Commission « Une Agglomération éco-responsable », je l'ai fait en essayant de travailler le mieux possible avec l'ensemble des partenaires, avec l'ensemble des groupes. Je tiens une nouvelle fois à remercier les membres de cette Commission, car il est vrai que nous avons beaucoup avancé sur de nombreux dossiers.

J'avoue que j'ai été très surprise de la façon dont s'est passée la dernière Commission. Sur 43 rapports soumis à la Commission, 7 sont retirés et 13 ont une réserve de vote et sur les 43, M. Giberti a voté contre pour indiquer son opposition parce qu'il n'avait pas été entendu auparavant.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Il l'a été.

**Madame VASSAL**.- Oui, bien sûr, parce qu'il a voté contre et qu'il a fallu qu'il montre un peu ses muscles.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- C'est la démocratie.

**Madame VASSAL**.- Ce n'est pas la démocratie.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Il n'avait pas tous les torts, d'ailleurs.

**Madame VASSAL**.- Monsieur le Président, une Communauté urbaine se dirige avec ses Maires et ses élus. Elle se dirige en amont. Elle ne se dirige pas à la force du poignet ou avec celui qui a la plus grosse voix, bien que mon ami Roland Giberti ait eu raison de faire ce qu'il a fait et de dire ce qu'il a dit. On considère les Maires, car ce sont eux qui sont élus au suffrage universel pour l'instant.

Je suis très étonnée que l'on retire ces rapports. Ce sont des rapports très importants puisqu'on a mis plusieurs mois à négocier ces contrats de l'eau et de l'assainissement. On a vu surgir au dernier moment des modificatifs.

Deux rapports m'ennuient également et, là, je rejoins mon ami Giberti. Vous avez souhaité d'un seul coup, comme ça, augmenter la taxation de votre convention avec la Ville de Marseille sur l'assainissement, sans aucune concertation, ni avec le Maire de Marseille, ni avec les élus concernés. Je trouve cela absolument inadmissible.

Je suis un peu surprise de cette façon de faire. Les réserves de vote sont considérables, il y en a 13 sur 43 rapports, ce qui prouve bien la non-anticipation.

Et, bouquet final, ce matin, j'apprends que vous enlevez la délibération sur Aubagne. La Ville d'Aubagne, qui ne fait pas partie du territoire de la Communauté urbaine, va continuer à avoir un prix encore plus préférentiel que celui que nous payons...

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Non, ce n'est pas cela du tout, mais peu importe !

**Madame VASSAL**.- Non, pas « peu importe », Monsieur le Président. Vous savez très bien que dans l'équilibre du budget eau et assainissement, si ce n'est pas l'un qui paie, c'est l'autre. Et aujourd'hui, c'est l'ensemble des communes qui va payer parce que d'autres communes extérieures paient l'eau à un prix qu'elles ne devraient pas payer. C'est inadmissible.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Pas du tout, elles vont payer le même prix que les autres.

**Madame VASSAL**.- J'ai posé une question au Conseil municipal lundi dernier et je souhaiterais reposer cette question. Une nouvelle fois, un candidat soi disant à la Mairie de Marseille est encore absent ce matin. Je pense que c'est parce qu'il a peur des dérapages qu'il ne vient plus, qu'on ne le voit plus. Il ne sait pas maîtriser sa parole et a l'outrecuidance de vouloir devenir Maire de Marseille. Je trouve cela scandaleux et j'espère que la presse, cette fois-ci, va pouvoir noter que M. Mennucci refuse le débat, ne vient pas aux séances publiques. Ce n'est pas acceptable, ni à Marseille, ni à la Communauté urbaine !

*(Applaudissements)*

Cette question, Monsieur le Président, je vous la repose : comment allez-vous faire, si un jour M. Mennucci est en responsabilité à la Ville de Marseille, pour pouvoir appliquer le contrat de l'eau et de l'assainissement puisque ce monsieur s'est abstenu alors que vous, vous avez voté pour ?

Merci de votre réponse Monsieur le Président.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Si M. Mennucci est élu au suffrage universel, il sera Maire de Marseille et il sera incontestablement élu.

*(Tumultes dans l'hémicycle)*

Et je le souhaite.

Ensuite, Madame Vassal, pour les délibérations retirées, vous savez aussi bien que moi, puisque vous avez participé à l'ensemble du processus, ce dont je vous remercie d'ailleurs, qu'il s'agit de délibérations extrêmement sensibles juridiquement et qu'il vaut mieux les voter en étant complètement confortés au niveau juridique. C'est la raison pour laquelle elles ont été retirées. Ces délibérations n'étaient pas prêtes juridiquement pour être votées sans qu'on prenne un risque majeur qui pourrait entacher la totalité du processus que nous avons, avec beaucoup de temps, de sueur et de travail, réussi à mener à son terme.

Pour le reste, je ne rentrerai pas dans des querelles politiciennes sur la présence des uns et des autres, cela ne me concerne pas. Les parlementaires, qu'ils soient sénateurs ou députés, ont parfois des raisons qui font qu'ils ne peuvent pas assister à nos débats communautaires, c'est ainsi.

Les uns ne sont pas là, les autres non plus. Je ne jette la pierre à personne, ce n'est pas dans mes habitudes.

## **20. AGER 001-13/12/13 CC - Actualisation des tarifs communautaires de l'eau au 1er janvier 2014**

**Monsieur AMIRATY**.- Avis favorable.

**Monsieur POGGIALE**.- Monsieur le Président, si nous avons réservé nos votes sur toutes les délibérations qui impactent le prix du service public de l'eau et de l'assainissement, c'est parce que la présentation rendait complètement illisible ce que sera le prix du mètre cube pour l'utilisateur au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Vous avez entendu le message de la Commission et depuis chaque commune dispose d'une fiche d'évolution des tarifs de 2013 à 2015.

C'est ce qu'il fallait faire.

On peut donc ainsi vérifier qu'un mouvement d'harmonisation du prix du mètre cube est en cours sur les 16 communes en DSP, entre 3,22 et 3,33 euros pour 2014, alors qu'il variait jusqu'à ce jour de 3,12 euros pour Septèmes à 4,12 euros pour Le Rove et La Ciotat.

Mais on peut également vérifier que le mètre cube reste au dessus des 3,20 euros avec la gestion du privé, alors qu'il est en dessous des 3 euros pour les deux services en régie publique.

Tout ne s'explique pas par les rémunérations des actionnaires certes, mais sans elles l'harmonisation aurait permis de se rapprocher d'une moyenne à 3 euros TTC et d'un accès solidaire et écologique à ce service public.

On peut enfin vérifier qu'à l'exception notable des communes de La Ciotat, Le Rove, Sausset, Ensues et Carry-le-Rouet, la baisse annoncée et relayée dans la presse de 20% du prix de l'eau ne sera pas celle de la facture à payer pour la plus grande partie des usagers. Car on a « oublié » de préciser qu'il fallait additionner le prix de l'assainissement et tout ce que nous votons aujourd'hui.

Par exemple à Marseille : pour le commun des mortels, une baisse de 20% sur 2,849 euros le mètre cube hors TVA et redevance pour l'Agence de l'eau, cela fait 0,57 euro en moins par mètre cube.

Et non ! La baisse sera de 0,23 euro par mètre cube en 2014 et de 0,09 euro en 2015. Ce qui fait une facture à 3,29 euros le mètre cube TTC en 2014, puis 3,42 euros en 2015. Et à ce rythme on rattrapera le prix actuel en 2016.

Dont acte de toutes ces clarifications, Monsieur le Président.

**Monsieur ILLAC**.- Monsieur le Président, mesdames et messieurs, les élus, les communes hors Marseille s'expriment de façon épisodique dans cet hémicycle, mais quand il faut dire les choses, il faut les dire. Je crois qu'aujourd'hui, avec ces deux délibérations, une sur l'eau et une sur l'assainissement, on obtient un résultat qui est ce qu'il est. On vient d'entendre une déclaration qui s'exprime sur le sujet. En tout cas, ce que je note, c'est que ces résultats sont à mettre à l'actif des élus qui ont participé à la démarche, mais aussi à tous les personnels des services qui ont participé. Je les remercie tous et je remercie le Président Caselli de nous l'avoir permis.

Avec les élus d'Ensuès-la-Redonne, nous ne partageons pas le choix de la délégation de service public. Le Conseil communautaire s'est exprimé de façon démocratique. Dont acte, elle a été votée.

Aujourd'hui, la Commission AGER nous a permis de travailler au cahier des charges. Même si nous étions défavorables à la DSP puisque nous aurions préféré une régie directe, nous avons souhaité participer à l'écriture de ce cahier des charges.

Ce cahier des charges a permis d'obtenir aujourd'hui les résultats tels qu'ils ont été annoncés. Pour ma commune, ce sont des tarifs qui baissent. Sur l'eau proprement dite, nous sommes à moins 25% sur le prix du mètre cube hors taxe et sur le global, eau et assainissement, nous sommes à moins 5% dès le premier janvier 2014, ce qui est quand même significatif.

Même si le revenu médian par logement sur ma commune est le premier de la Communauté urbaine, nous avons aussi des familles et des foyers qui nécessitent de revoir leurs conditions de vie, notamment en les aidant sur la participation à ces tarifs.

Une clause intéressante a été obtenue, il s'agit de la clause sociale qui nous permettra (d'ores et déjà nous y travaillons avec mon adjointe) de signer des conventions avec la SEM pour pouvoir aider encore un peu plus, les familles qui en ont besoin.

Je voulais simplement dire que nous aurons une abstention de principe, mais une abstention constructive parce que nous pensons que c'est un premier pas. Merci de nous avoir permis de le franchir. J'espère que la voie est tracée pour aller plus loin.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Merci Monsieur Illac. En réponse à M. Poggiale, je dirai que l'on n'a jamais occulté le fait que si on réussissait à faire baisser le prix de l'eau (ce que nous avons fait globalement de 20%), le prix de l'assainissement ne baisserait pas parce que l'on a obtenu du délégataire des investissements extrêmement importants. En effet, près de 70 millions de travaux neufs sont nécessaires pour tout ce qui concerne les rejets en mer et le processus d'assainissement, notamment sur le réseau unitaire à Marseille, sur le confortement de la Géolide qui pourra, dès 2017, répondre à n'importe quel type de pluie décennale ou centennale, ce qui n'était pas le cas auparavant et posait de grands problèmes.

Je voudrais remercier Martine Vassal (je suis fairplay), ainsi que tous ceux qui ont participé. La Commission AGER a fait un travail remarquable, elle s'est réunie de nombreuses fois, je ne sais pas combien de séances se sont tenues...

**Madame VASSAL**.- 17 séances.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- C'est un travail colossal sur pratiquement 6 mois. Nous y sommes arrivés, grâce au travail de la Commission AGER qui a été très important dans la période de négociation qui a suivi avec la totalité des entreprises. Je voudrais remercier encore une fois tous les élus qui ont participé à cela et notamment les élus qui étaient au premier plan, il faut les citer : Mme Vassal, la Présidente de la Commission qui m'assistait, François-Noël Bernardi, Président de la Commission d'Appels d'Offres qui m'assistait également, et le Vice-président à l'eau et à l'assainissement, Christian Amiraty.

Je crois que nous avons bien défendu les intérêts des communes et les intérêts de la Communauté urbaine.

Sur le problème spécifique de l'eau de Gémenos et de Plan-de-Cuques, je voudrais remercier Roland Giberti.

Roland Giberti a son caractère, mais Roland Giberti est quelqu'un d'extrêmement loyal. Il dit ce qu'il a à dire. Il l'a dit. Effectivement, il avait quelques raisons de le dire. Nous avons trouvé les solutions pour redresser une situation qui ne lui convenait pas. Je crois que c'est par le dialogue que l'on y arrive. Même si on y arrive tard, l'essentiel est d'y arriver.

Après ce travail qui a été réalisé sur l'assainissement, la génération qui vient verra les choses de façon différente parce que les travaux qui seront entrepris dans les années qui viennent vont faire de Marseille et des communes de MPM un réseau exemplaire en matière d'assainissement avec un prix de l'eau qui a largement baissé. Progressivement, il montera aussi parce qu'il y a toujours des augmentations au fil des années, mais ce sont des choses que l'on retrouve partout. Je crois que le travail fait a été équilibré et productif pour la Communauté urbaine et l'ensemble de nos communes et c'est cela l'essentiel.

*(Applaudissements)*

Je mets aux voix ce rapport.

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstentions de Mme Durando et de MM. Agullo, Fouquet, Sémériva, Zéribi

Abstentions de MM Illac et Ounanian

Abstention du groupe Communiste, Républicain et Citoyen à l'exception de Mme Desmat et MM Rosso et Guissani votant pour

**21. AGER 002-13/12/13 CC - Actualisation des tarifs communautaires de l'assainissement au 1er janvier 2014**

**Monsieur AMIRATY.**- Même vote.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstentions de Mme Durando et de MM. Agullo, Fouquet, Sémériva, Zéribi

Abstentions de MM Illac et Ounanian

Abstention du groupe Communiste, Républicain et Citoyen à l'exception de Mme Desmat et MM Rosso et Guissani votant pour

**22. AGER 003-13/12/13 CC - Actualisation des tarifs communautaires de l'eau et de l'assainissement de la régie de Gémenos au 1er janvier 2014**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**23. AGER 004-13/12/13 CC - Actualisation des tarifs communautaires eau et assainissement de la régie de Plan-de-Cuques au 1er janvier 2014**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à la majorité**

Votes contre de Mme Karboviac et M. Sorge

Abstentions de MM. Bertrand et Campioni

**24. AGER 005-13/12/13 CC - Approbation du contrat d'agglomération relatif au système d'assainissement de l'agglomération de Marseille avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et L'État**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**25. AGER 006-13/12/13 CC - Présentation des Rapports Annuels des Délégués 2012 pour l'exploitation des services publics d'assainissement des communes de Marseille Provence Métropole hors Marseille Périmètre**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**26. AGER 007-13/12/13 CC - Présentation des Rapports Annuels des Délégués 2012 pour l'exploitation des services publics d'eau potable des communes de Marseille Provence Métropole hors Marseille Périmètre**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**27. AGER 008-13/12/13 CC - Présentation du Rapport Annuel du Délégué 2012 pour l'exploitation du service public d'assainissement des communes de Marseille et d'Allauch**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**28. AGER 009-13/12/13 CC - Présentation du Rapport Annuel du Délégué 2012 pour l'exploitation du service public d'eau dit « du Canal de Marseille »**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

29. **AGER 010-13/12/13 CC - Approbation de l'augmentation et de l'affectation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative à la desserte sanitaire du Vallon des Peyrards à Septèmes-les-Vallons.**

**Monsieur AMIRATY**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

30. **AGER 011-13/12/13 CC - Approbation d'une convention avec la SEM et la société Assainissement Ouest Métropole, relative aux modalités particulières du recouvrement de la redevance assainissement**

**Le rapport est retiré**

31. **AGER 012-13/12/13 CC - Approbation d'un avenant à la convention n°01/176 avec la SEM et la SERAM relative aux modalités particulières du recouvrement de la redevance assainissement et son application au contrat de Délégation de Service Public d'assainissement zone Centre**

**Le rapport est retiré**

32. **AGER 013-13/12/13 CC - Approbation d'une convention avec la SEM et l'entreprise dédiée Assainissement Est Métropole, concernant les modalités particulières de recouvrement de la redevance assainissement**

**Le rapport est retiré**

33. **AGER 014-13/12/13 CC - Approbation d'une convention avec la SEM et la SEERC relative aux modalités particulières du recouvrement de la redevance assainissement**

**Le rapport est retiré**

34. **AGER 015-13/12/13 CC - Approbation d'une convention de gestion pour l'exploitation du service public d'eau potable sur le territoire de la commune d'Ensuès-la-Redonne**

**Monsieur AMIRATY**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

35. **AGER 016-13/12/13 CC - Approbation d'une convention de gestion pour l'exploitation du service public d'eau potable sur le territoire de Roquefort-la-Bédoule.**

Monsieur AMIRATY.- Avis favorable.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

36. **AGER 017-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°2 à la convention de charges et produits d'exploitation relatifs au service de l'assainissement incombant à la Ville de Marseille**

**Le rapport est retiré**

37. **AGER 018-13/12/13 CC - Approbation du principe de la résiliation pour motif d'intérêt général du contrat de service public de l'eau potable confié à la Société d'Équipement et d'Entretien des Réseaux Communaux (SEERC) pour la commune de Saint-Victoret**

Monsieur AMIRATY.- Avis favorable.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

38. **AGER 019-13/12/13 CC - Approbation de la modification de la date de résiliation pour motif d'intérêt général des contrats de délégation des services publics de l'eau entre Marseille Provence Métropole et ses délégataires**

Monsieur AMIRATY.- Avis favorable.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

39. **AGER 020-13/12/13 CC - Approbation d'un avenant au protocole d'accord avec la Société des Eaux de Marseille, dans le cadre de l'application de la fin du contrat Marseille Périmètre**

Monsieur AMIRATY.- Avis favorable.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstention du groupe Communiste, Républicain et Citoyen

40. **AGER 021-13/12/13 CC - Approbation d'un avenant au protocole d'accord relatif à l'incidence des prolongations et résiliations de contrats avec la Société des Eaux de Marseille, dans le cadre de l'application de la fin du contrat Marseille Périmètre.**

**Monsieur AMIRATY**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstention du groupe Communiste, Républicain et Citoyen

41. **AGER 022-13/12/13 CC - Approbation d'un avenant au protocole d'accord relatif à l'incidence des prolongations et résiliations de contrats avec la Société d'Équipement et d'Entretien des Réseaux Communaux, dans le cadre de l'application de la fin du contrat Marseille Périmètre**

**Monsieur AMIRATY**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

42. **AGER 023-13/12/13 CC - Approbation d'une convention avec la commune des Pennes-Mirabeau relative au raccordement de son réseau d'assainissement à la station d'épuration de Marseille**

**Monsieur AMIRATY**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

43. **AGER 024-13/12/13 CC - Approbation d'une convention avec la Communauté d'Agglomération du pays d'Aubagne et de l'Étoile relative au raccordement de son réseau d'assainissement à la station d'épuration de Marseille**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Ce dossier est retiré, mais Madame Vassal, soyez certaine qu'Aubagne paiera le juste prix comme les autres communes de la Communauté urbaine.

**Une voix**.- Ils ne sont pas encore dans la Communauté urbaine.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Ils ne sont pas dans la Communauté urbaine, mais c'est l'eau de la Communauté urbaine.

**Le rapport est retiré**

44. **AGER 025-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°2 à la convention d'affermage du service de l'eau potable n° 09/063 de la commune de Carnoux-en-Provence**

**Monsieur AMIRATY**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

45. **AGER 026-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°2 à la convention d'affermage du service de l'eau potable n°06/186 de la commune de Gignac-la-Nerthe**

Monsieur AMIRATY.- Avis favorable.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

46. **AGER 027-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°22 à la convention d'affermage du service de l'eau potable de la commune de Marseille dit "contrat du Périmètre"**

Monsieur AMIRATY.- Avis favorable.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

47. **AGER 028-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion n°12/153 pour l'exploitation du service de l'eau potable de la commune de Carry-le-Rouet**

Monsieur AMIRATY.- Avis favorable.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

48. **AGER 029-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion n° 12/082 pour l'exploitation du service de l'eau potable de la commune de Chateauneuf-les-Martigues**

Monsieur AMIRATY.- Avis favorable.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

49. **AGER 030-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion n°12/151 pour l'exploitation du service de l'eau potable de la commune du Rove**

Monsieur AMIRATY.- Avis favorable.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

50. **AGER 031-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion n°12/083 pour l'exploitation du service de l'eau potable de la commune de Sausset-les-Pins**

Monsieur AMIRATY.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**51. AGER 032-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n° 4 à la convention d'affermage du service de l'eau potable n° 04/143 de la commune de Marignane**

**Le rapport est retiré**

**52. AGER 033-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n° 12 à la convention d'affermage du service de l'eau potable n° 00/6108 de la commune de La Ciotat**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**53. AGER 034-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°2 à la convention d'affermage du service de l'eau potable n°09/010 des communes de Cassis-Ceyreste**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**54. AGER 035-13/12/13 CC - Présentation des rapports annuels techniques et financiers 2011 et 2012 du Délégué de la Délégation de Service Public portant sur la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation d'un centre de traitement multifilières des déchets ménagers et assimilés.**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur AGULLO.**- Monsieur le Président, je voudrais faire une intervention préparée avec Joëlle Boulay qui n'a pas pu venir ce matin.

Monsieur le Président, chers collègues, à défaut des rapports au délégataire complets pour les exercices 2011 et 2012, nous avons dû nous contenter d'une synthèse des RAD pour le Centre de traitement multifilières de Fos-sur-Mer. Ce document de 9 pages est accablant. Le bilan technique et le bilan financier de chaque exercice font état de véritables contre-performances de la part d'une filiale du groupe industriel Urbaser-Valorga que l'on nous avait présenté comme un des fleurons européens dans le domaine du traitement des déchets.

Les résultats techniques et les chiffres comptables fournis par Everé sont nettement en deçà de toutes les prévisions et toutes les attentes évaluées par MPM dans le cadre de cette DSP.

Nous, écologistes, avons été réalistes et visionnaires dans notre combat contre l'incinération des déchets, il faut bien en convenir aujourd'hui. Nous n'avons rien auguré de bon, dès avant 2008, au sujet du choix de cet incinérateur, de son implantation à Fos-sur-Mer, et de la convention de DSP votée en juillet 2005 sous la précédente mandature. Les faits nous donnent malheureusement raison. Au bout de deux ans d'exploitation du centre,

de graves problèmes techniques entravent le fonctionnement optimal qu'avait escompté notre collectivité pour le traitement de ses 450.000 tonnes de déchets annuels. A ce tableau peu concluant est venu s'ajouter l'incendie du 2 novembre dernier qui a dévasté l'unité de tri et de compostage.

Mais bien avant qu'il ne parte en fumée le centre de tri n'a jamais fonctionné normalement. Everé n'a jamais optimisé l'unité de tri. La synthèse indique que 61% des déchets seulement sont passés par cette unité jusqu'en 2011 puis 82% par la suite grâce à la mise en service d'une quatrième ligne de tri.

Nous sommes encore loin des 90% fixés par l'État et des 98,8% programmés dans le cadre de la DSP.

Ce dysfonctionnement de l'unité de tri impacte la valorisation matière qui est de fait bien inférieure aux objectifs fixés par la DSP. Ont donc été envoyés directement à l'incinérateur des déchets qui auraient pu être valorisés : métaux ferreux et non-ferreux, plastiques, cartons. Enfin la valorisation énergétique (production d'énergie thermique à partir du biogaz) est, elle aussi, insuffisante par rapport aux objectifs de base.

Nous qui avons fondé de minces espoirs sur le tri des ordures ménagères et la valorisation des déchets triés dans le centre, nous voici revenus en fin de chaîne au « tout incinération ». Je rappellerai ici que les écologistes avaient préconisé la mise en place du tri et d'une collecte sélective grâce à l'installation de conteneurs différenciés. La précédente mandature a opté pour la poubelle unique et le tri mécanique post collecte, et force est de constater que ce système a montré ses limites.

Nous osons espérer que la prochaine unité de tri sera plus performante.

Mais d'autres questions se posent lorsqu'on pense au montant des travaux de reconstruction qu'Everé va devoir financer, alors que ses bilans financiers de 2011 et 2012 sont déficitaires, entraînant une perte de capital de la société Everé. Et que par ailleurs la société Urbaser ne semble pas florissante.

De la même manière, nous nous interrogeons sur les sanctions financières qu'encourt Everé. Sans vouloir alourdir davantage le contentieux qui oppose notre collectivité à ce délégataire, MPM serait en droit d'exiger des pénalités pour des services et des objectifs contractuels non tenus. Que comptez-vous faire, Monsieur le Président, là-dessus ?

A ce propos, nous tenons à saluer l'efficacité avec laquelle Monsieur le Président vous avez su défendre les intérêts de notre collectivité dans ce dossier miné laissé par vos prédécesseurs.

Alors que l'incinérateur a été autorisé à redémarrer, nous savons que dans un premier temps l'ensemble des déchets collectés par MPM ne pourra pas être traité sur place et que 15% devront être acheminés vers les décharges de Septèmes et du Jas de Rhône.

Face à cet équipement défaillant, je dirai pour conclure que le tri sélectif est plus que jamais un impératif. Il faut absolument donner les moyens aux citoyens de le faire. C'est le seul moyen de réduire le volume des déchets ménagers de MPM qui sont envoyés chaque jour au centre multifilières.

Nous vous le demandons, Monsieur le Président, il y a urgence à changer de braquet sur la question du tri sélectif et du recyclage à l'échelle de notre territoire, et d'intensifier les campagnes de sensibilisation. Propreté et tri sont indissociables et forment un cercle vertueux. Car le fait même de trier ses déchets incite à ne pas les jeter n'importe où, et à respecter davantage l'espace public.

Je vous remercie.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je profite de cette tribune pour dire aux Marseillaises, aux Marseillais et aux habitants des autres communes de continuer à trier, car

ce n'est pas à Fos que cela se passe, mais sur l'usine SITA aux Pennes-Mirabeau. C'est là que le tri, pour les gens qui font l'effort de trier, est fait.

Le problème que vous soulevez se pose sur le tri à l'intérieur des poubelles grises que les gens déposent dans les conteneurs. Au-delà de ça, bien entendu, l'incendie nous pénalise. Si je vous disais que nos rapports avec Everé, et depuis longtemps, sont au beau fixe, je vous mentirais. Un contentieux lourd nous oppose. J'ai toujours dit que la ligne de MPM était de ne payer, dans ce contentieux, que ce que le juge nous ordonnera de payer.

Dernière chose, sachez que nous ne sommes pas indifférents aux manques de la société Everé sur le tri, sur la méthanisation et l'incinération, même lorsque l'incinérateur fonctionnait pleinement. Elle a été abreuvée de pénalités. C'est pour cela qu'elle a fait quelques efforts, notamment sur une nouvelle chaîne de tri et sur la méthanisation. Mais le rendement, il faut le dire, n'a jamais été optimum en ce qui concerne la méthanisation et le tri, je vous en rends acte.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**55. AGER 036-13/12/13 CC - Approbation de la modification du règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**56. AGER 037-13/12/13 CC - Approbation de l'augmentation de l'autorisation de programme relative à l'acquisition et aux travaux du centre de transfert Nord**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**57. AGER 038-13/12/13 CC - Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets « Mise en place de projets novateurs de sensibilisation du public à la prévention des déchets »**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**58. AGER 039-13/12/13 CC - Actualisation des conditions de prise en charge par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole des déchets du Marché d'Intérêt National des Arnavaux**

**Monsieur AMIRATY.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

59. **AGER 040-13/12/13 CC - Approbation d'une convention à titre gratuit avec la société Collectors pour la collecte, le recyclage et l'élimination des cartouches d'impression dans les déchèteries de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole**

**Monsieur AMIRATY**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

60. **AGER 041-13/12/13 CC - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget eau**

**Monsieur AMIRATY**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

61. **AGER 042-13/12/13 CC - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget assainissement**

**Monsieur AMIRATY**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

62. **AGER 043-13/12/13 CC - Approbation de dégrèvements sur des factures d'eau 2012, suite à des fuites sur les installations privées à Gémenos**

**Monsieur AMIRATY**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

## **COMMISSION DÉVELOPPER LES TRANSPORTS URBAINS ET PÉRIURBAINS**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Monsieur Molino, la Commission s'est réunie le 3 décembre.

**Monsieur MOLINO**.- J'étais absent, je laisse la parole à Mme Lota.

**Madame LOTA**.- La Commission est tenue et a donné un avis favorable sur quasiment l'intégralité des rapports.

**63. DTUP 001-13/12/13 CC - Approbation du principe d'une extension Nord-Sud de la ligne 2 du métro**

**Monsieur ROYER-PERREAUT.**- Monsieur le Président, mesdames, messieurs, mes chers collègues, j'ai fait une découverte.

*(Exclamations)*

J'ai découvert que nous avons un Président rebelle !

Effectivement, nous avons un Président rebelle, car figurez-vous que le Président socialiste de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a décidé de s'opposer au gouvernement socialiste et aux parlementaires socialistes des Bouches-du-Rhône.

Eh oui ! Le Président de la Communauté urbaine a décidé de ne pas appliquer l'augmentation de la TVA dans les transports. Effectivement, nous avons, lors de notre dernière séance Monsieur Caselli, un rapport qui nous promettait l'augmentation de la TVA dans les transports et aujourd'hui, nous n'en avons plus.

Évidemment, M. Caselli ne va pas s'opposer à l'État, parce que la loi doit s'appliquer sur tout le territoire républicain. Mais non seulement, nous avons un Président rebelle, mais aussi un Président prestidigitateur ! Car, par un tour de passe-passe, nous allons avoir une augmentation. La TVA va bien augmenter mais ce ne sont plus ceux qui utilisent les transports en commun qui vont la payer, mais les contribuables. Donc lorsque M. Caselli dit qu'il n'augmente pas les impôts, il oublie simplement de rappeler qu'il a augmenté la taxe des ordures ménagères, mais passons...

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- C'est une taxe, pas un impôt.

**Monsieur ROYER-PERREAUT.**- Il promet surtout à son successeur de devoir signer un chèque d'équilibre à la RTM un peu plus élevé l'année prochaine.

Alors je me pose la question suivante : puisqu'il semblerait que vous ayez trouvé la rébellion comme force de conviction, est-ce que vous allez vous opposer à l'augmentation des bases locatives ? Parce que la même majorité que vous soutenez, les mêmes amis chez lesquels vous allez faire antichambre à Matignon pour obtenir quelques prébendes, ont augmenté, mesdames et messieurs, les bases locatives. Même si nous, demain, décidions de ne pas voter l'augmentation des taux de l'impôt, les impôts vont quand même augmenter, de 0,9%. Cela a été voté par les amis de M. Caselli, il n'y a pas plus tard que trois semaines.

Et parce qu'on ne recule devant rien avec la gauche, la semaine dernière, le Parlement a voté une nouvelle taxe. On a eu l'écotaxe, on a eu l'équitaxe, la semaine dernière, c'était l'aquataxe. L'aquataxe a pour but d'imposer les gens qui ont des cours d'eau qui traversent leur territoire. La disposition qui a été votée consiste à donner la possibilité aux membres de Communautés urbaines ou communes de créer et augmenter cet impôt.

Donc je pose la question à M. Caselli : dans cet élan de rébellion qui vous anime, est-ce que vous n'allez pas appliquer cette nouvelle taxe que vos amis ont créée ?

Non seulement Eugène Caselli est dans un esprit de rébellion nouveau, mais cela a commencé en fait il y a trois semaines.

Il y a trois semaines, nous étions les uns et les autres à l'inauguration du tunnel Prado Sud. Et voilà que le Président nous a fait une grande déclaration. Monsieur Caselli, on vous aime quand vous faites des grandes déclarations d'amour. Encore faudrait-il qu'elles soient cohérentes.

Vous vous étiez engagé, au tout début de votre mandature, à ce que le Boulevard Urbain Sud soit commencé durant la mandature. D'un seul coup, il y a un an et demi, on nous annonce qu'il n'y aura pas de Boulevard Urbain Sud parce que nous n'en avons pas les moyens. Figurez-vous que lors de l'inauguration du tunnel Prado Sud, M. Caselli nous annonce qu'il va y avoir le Boulevard Urbain Sud.

Très sincèrement, les CIQ qui étaient présents et nous, les élus, avons frisé la crise d'apoplexie...

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Remettez-vous, remettez-vous ! Je ne voudrais pas appeler les pompiers dans cet hémicycle !

**Monsieur ROYER-PERREAUT.**- J'ai un bon cœur dans tous les sens du terme d'ailleurs et je fais du sport pour cela aussi !

Nous avons donc frisé la crise d'apoplexie quand nous avons constaté combien le Président Caselli pouvait varier, mais nous sommes heureux de l'entendre. Peut-être êtes-vous touché par la grâce des fêtes de l'avent. Mon petit doigt me dit que c'est plus par des échéances qui s'approchent que d'un seul coup, vous semblez trouver les solutions aux problèmes qui assaillent les Marseillaises et les Marseillais, notamment ceux qui habitent dans les quartiers Sud-est. Mais peut-être était-ce aussi parce qu'il y a un mois, on vous annonçait dans les quartiers Sud-est. Depuis cela a changé si j'ai bien compris. Donc voilà peut-être une raison, mais peut-être n'était-ce pas la seule raison.

Je voulais quand même parler des autres sujets, le tramway et le métro puisque c'est quand même l'objet du rapport.

Sur le tramway, je ne vais pas faire le bilan, car les rubans que vous avez coupés, c'est ce qui avait été initié par Jean-Claude Gaudin et la majorité précédente dans cet hémicycle.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- J'aurais pu ne pas le faire.

**Monsieur ROYER-PERREAUT.**- Mais en ce qui concerne le tramway des quartiers Sud notamment, et sa prolongation jusqu'à l'hôpital Sainte Marguerite en particulier, mon cher Président, les études ont été réalisées. Il y a un certain nombre d'études qui nous permettaient de faire en sorte que ces travaux ou ces annonces soient faits. Que nenni !

Dans les annonces qui ont été faites par le gouvernement, parce que le gouvernement est venu avec beaucoup de milliards dans sa hotte, il n'y a rien pour réaliser le tramway dans sa prolongation de Castellane. Si nous voulons un tramway qui ait de la cohérence, il faut qu'il aille vers les quartiers Sud et Est. Les études ont été faites, elles sont prêtes, vous les avez sur votre bureau. Cela coûte grosso modo 400 millions d'euros.

Donc je vous pose la question : comment se fait-il que dans toutes les annonces faites par l'État, rien ne concerne ces quartiers ?

Sur le métro, on est d'accord avec vous. Bien sûr qu'il faut poursuivre le métro et ce n'est pas faute de l'avoir plaidé, mais comment se fait-il que d'un seul coup, vous trouviez les cinq millions d'euros qui, semble-t-il, vous ont manqué jusqu'à présent pour financer l'étude ? Ne serait-ce pas parce qu'il y a des élections qui s'approchent ? Je le crois plus sûrement. Non, ça n'est pas le genre de la maison !

Dans ces cas-là, je voudrais vous poser une autre question qui m'interpelle. Nous sommes tous à peu près convaincus de la nécessité d'avoir un métro qui glisse jusqu'à Saint Loup. En revanche, quel est l'intérêt, je vous pose la question Président, d'avoir un métro qui parte jusqu'à l'hôpital Nord, lorsque parallèlement, le TER doit se développer au niveau de la gare de Saint Antoine ? Est-ce que nous ne faisons pas là œuvre de doublon ? Est-ce que nous ne faisons pas là œuvre de mauvaise politique compte tenu des faibles moyens que sont les nôtres ?

Ce sont toutes ces questions que je souhaitais vous poser. En attendant, j'ai une solution pour qu'effectivement les promesses soient tenues, c'est qu'il y ait, mes chers collègues, des élections tous les deux ans. Ainsi, nous serions à peu près certains d'avoir des transports en commun pour les quartiers Sud et Est de cette ville.

*(Applaudissements)*

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Vous avez remarqué qu'il n'y a qu'une partie de la ville qui intéresse M. Royer-Perreaut ! Les quartiers Sud-est.

M. Royer-Perreaut a une particularité. Je suis heureux de le rendre heureux d'ailleurs, mais il a une particularité, celle de multiplier les millions que nous n'avons pas et de demander qu'on les dépense.

Je vais laisser M. Royer-Perreaut continuer à plaider pour le Boulevard Urbain Sud. J'ai dit l'autre fois, et vous étiez à quelques mètres de moi, que le Boulevard Urbain Sud se ferait si on pouvait faire le même type de montage que celui qu'on a fait pour la L2, c'est-à-dire avec l'État et l'ensemble des collectivités.

**Monsieur ROYER-PERREAUT**.- Et le Département ?

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je n'ai jamais reçu de lettre du Département et je peux même vous dire que le Département vient de retirer lors de la dernière Commission permanente – je ne sais pas pourquoi d'ailleurs – une délibération concernant le prolongement du plan quinquennal d'investissement sur l'année 2014. Curieux !

Pour l'instant, je n'ai pas de financeur pour venir aux côtés de la Communauté urbaine pour le Boulevard Urbain Sud. Cela ne va pas vous plaire, mais c'est ainsi. Je ne suis pas là pour dépenser des centaines de millions que je n'ai pas. Que je sache, vous étiez à fond contre le tramway rue de Rome que pour ma part, j'estime nécessaire, car il va nous permettre de réaliser l'axe Nord Sud en tramway. On ne peut passer que par la rue de Rome. Vous étiez contre en disant : le tramway rue de Rome non, le Boulevard Urbain Sud oui. Ce n'est pas le même prix, mais cela ne vous gêne pas beaucoup.

Alors, écoutez, Monsieur Royer-Perreaut, si j'ai fait des déclarations, je les maintiens. Le Boulevard Urbain Sud, nous le ferons si nous avons les financements nécessaires avec l'État et l'ensemble des collectivités territoriales. Pour l'instant, les finances de la Communauté urbaine ne le permettent pas et nous le savons.

Nous sommes en train de travailler au retrait de la fameuse clause. Nous avons reçu dernièrement les exploitants pour en discuter et préparer l'avenant pour faire disparaître la clause qui renvoie le Boulevard Urbain Sud en 2026. Vous devriez nous remercier.

**Monsieur MOLINO**.- Je n'avais pas décidé d'intervenir ce matin, mais j'entends des choses qui me surprennent un peu. Je pensais que la campagne électorale officielle devait commencer le lundi 10 mars. Je m'aperçois que depuis ce matin, elle a commencé bien avant.

Ceci étant dit, je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir retiré le rapport concernant la TVA. Quand nous en avons discuté en Commission, les groupes étaient quasi unanimement contre. Il semblerait que M. Royer-Perreaut ne soit pas d'accord et qu'il y ait quelques divergences.

La Commission donne un avis, elle n'a pas le pouvoir de décision. On ne peut pas dire que vous laissez passer les wagons, on ne peut pas dire que vous ne réglez pas les problèmes. Je vous suis reconnaissant de retirer ce rapport, car on sait très bien que la TVA est une injustice sociale. Avec Marie-Louise Lota et Gérard Chenoiz, nous avons défendu cela.

S'agissant de la rue de Rome, lorsque nous avons discuté de ce dossier au début de la mandature, il y a eu des désaccords. Avec mon groupe, nous étions parmi ceux qui émettaient des réserves. Il y a eu une demande assez forte du Maire de Marseille pour qu'on puisse faire ce tramway sur la rue de Rome. Et même si cela peut contrarier des conseillers communautaires, il a toujours été dit qu'à partir du moment où il y avait une demande d'un Maire, on voyait comment mettre en place ses dossiers. Il y a eu ensuite un consensus pour que l'on puisse mettre en place ce tramway rue de Rome.

Je suis surpris, Monsieur Royer-Perreaut, que vous remettiez en cause des choses qui ont été décidées. Je rappelle que le tramway rue de Rome était une demande assez forte du Maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin. Je tenais à le souligner.

J'en profite pour remercier tous les membres de la Commission Transports qui, malgré les orientations politiques différentes de ses membres, a toujours regardé comment satisfaire les demandes de l'ensemble des citoyens de la Communauté urbaine. Vous ne m'aviez pas habitué à cela, c'est pour cela que je me suis permis d'intervenir. En Commission, je ne vous ai jamais entendu tenir ces propos et je tenais à le souligner. Je vous remercie de votre attention.

**Monsieur TIMEZOUIKHT.**- Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord rappeler que la décision que vous avez prise de retirer la fameuse augmentation du ticket RTM relève de la sagesse du Président qui s'était rendu compte que la Commission, quasiment à l'unanimité, avait refusé cette augmentation, M. Royer-Perreaut y compris. Le Président a finalement suivi les résolutions de la Commission. C'est le premier point.

Deuxièmement, M. Royer-Perreaut parle très souvent du Boulevard Urbain Sud et du tramway à Sainte Marguerite, voire du métro à Saint Loup. J'aimerais que, de temps en temps, il se dise qu'il est Marseillais et qu'il soit un peu plus solidaire avec le reste des quartiers de Marseille.

Je voudrais intervenir sur le rapport n°63.

Monsieur le Président, ce rapport confirme notre volonté de réduire la fracture Nord Sud. Il confirme la prise de conscience que Marseille ne pourra se développer sans un réseau de transports en commun digne de la deuxième ville de France. Lors de son récent passage à Marseille, le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault s'étonnait qu'aucune étude n'ait été réalisée sur l'extension du métro, jugeant que, pendant des années, on avait abandonné Marseille. C'est pourquoi, et malgré la crise qui frappe de nombreuses régions, il a fait une priorité de Marseille en annonçant un vaste plan d'investissement de trois milliards d'euros dont une partie pour le prolongement du métro pour désenclaver les quartiers Nord. D'autre part, en juillet, les travaux de la L2, dont nous n'espérons plus qu'ils reprennent un jour, parachèveront ce désenclavement. Toutes ces mesures devraient ravir tous les Marseillais. Ceux qui ont un parti pris diront que c'est du long terme. Je leur dirais que Rome ne s'est pas faite en un jour, mais qu'à Marseille, le quotidien des Marseillais s'améliora en beaucoup moins que trois mandats. Je vous remercie.

**Monsieur DUTTO.**- Monsieur le Président, chers collègues, nous ne cacherons pas notre satisfaction de voir, ce rapport n°63, présenté au vote de notre Assemblée.

Pour la première fois depuis 1995, on revient au principe d'une extension Nord-Sud de la ligne 2 du métro.

La vraie nouveauté, c'est la décision d'étudier concrètement le tracé du métro jusqu'à l'hôpital Nord. Car, ce qui était d'ores et déjà identifié et acté vers Saint Loup permettant en 2014 d'engager les études de faisabilité pour la réalisation de cette extension au Sud, avait au nord, complètement disparu de toute étude et projection dans les documents d'urbanisme et de transports de la Ville de Marseille et de la Communauté urbaine depuis la municipalité de Jean-Claude Gaudin et Renaud Muselier.

Certes, on aurait gagné du temps si, dès 2009, on avait réellement écouté nos prises de position constantes sur ce sujet, tant dans le cadre des Commissions de travail qu'en séance publique, pendant l'élaboration du SCOT, du PDU ou du PLU de Marseille. Car personne ne peut objectivement nier le rôle structurant de ce type de réalisation dans une ville comme Marseille.

Bien des choses ont été dites, ici même, notamment lors du débat sur le projet du BHNS, ou face à la volonté des habitants qui souhaitaient le prolongement du métro, on nous rétorquait « *cela est irréalisable, le métro ne se fera jamais* ».

D'autres voix se sont élevées pour s'horrorifier du coût à chacune de nos interventions portant sur le prolongement vers le Nord. Comme par hasard, un argument jamais retenu pour les quatre stations nouvelles vers La Fourragère, pour la réalisation du tramway rue de Rome à prix d'or ou pour l'extension vers Saint Loup à l'horizon 2023.

Nous n'avons jamais accepté l'idée d'une ville à deux vitesses où les décisions politiques aggravaient chaque jour davantage la fracture sociale, économique et territoriale.

Avec les citoyens, nous avons agi pour faire émerger une autre conception d'aménagement urbain de la ville. La campagne « Le métro à l'hôpital Nord, le tramway à l'Estaque » initiée par les communistes et leurs élus a exprimé avec force cette autre vision de Marseille.

Elle a connu un succès inédit dans ces quartiers, car plus de 5000 personnes ont signé la carte pétitions et des centaines de témoignages se sont exprimés sur internet.

Pince-sans-rire, le commissaire enquêteur à propos de l'enquête publique sur le BHNS osait écrire qu'une large majorité des usagers de la ligne 26 s'était déclarée favorable au BHNS. 71 ! Qu'aurait-il écrit si, au lieu de 71 avis, il y en avait eu 5000 ?

Nous ne sommes pas rancuniers et nous ne boudons pas le plaisir de voir que nos arguments et la mobilisation citoyenne ont pu enfin être pris en compte, jusqu'au niveau du Premier Ministre, même si nous ne sommes pas naïfs vu l'approche des élections municipales.

Nous avons bien conscience que le vote de ce rapport constitue une première étape, d'autres seront nécessaires, nous saurons être vigilants pour que l'on n'oppose pas aux habitants des quartiers Nord, la priorisation vers le Sud au prétexte du coût de l'ensemble de cette extension.

Avant de conclure, je veux revenir sur la question du prolongement du tramway vers le Nord à partir d'Arenc.

L'exécutif de MPM, semble à ce jour privilégier un tracé vers le Lycée St Exupéry. Nous le redisons à nouveau avec force : cela n'a pas de cohérence, ne répond à aucune demande de la population, ne répond à aucune priorité, n'a pas fait l'objet de concertation et obligerait de détourner la circulation actuelle vers la rue de Lyon en augmenterait le trafic là où justement le BHNS est censé augmenter la vitesse commerciale de ce type de transport.

Nous sommes convaincus qu'en avançant sur la définition du tracé Nord du métro, on pourra mieux répondre aux besoins de cohérence territoriale des trois modes de TCSP.

Nous comprenons qu'il puisse y avoir des avis différents, cela n'est pas un problème dès lors qu'il y a place au débat et à la concertation, pour permettre à la population de s'exprimer.

Aujourd'hui bien évidemment nous allons voter favorablement ce rapport, Monsieur le Président, et nous vous remercions de l'avoir enrôlé. Comme nous nous en sommes engagés auprès des pétitionnaires, nous allons publiquement vous remettre les plus de 5000 cartes pétitions, « Le métro à l'hôpital Nord, le tramway à l'Estaque ».

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

*(Les élus du groupe Communiste, Républicain et Citoyen viennent déposer les cartes pétitions à la tribune)*

*(Applaudissements)*

**Monsieur FOUQUET.**- Monsieur le Président, je vous souhaite de très bonnes fêtes de Noël et une bonne année.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Merci Monsieur Fouquet.

**Monsieur FOUQUET**.- Je ne suis pas venu avec des militants et des cartes, car dans ce cas-là, j'aurais demandé que le métro ou le tramway aille à Mazargues, à la Rouvière ou à Bonneveine puisqu'il y en a beaucoup qui attendent que les quartiers Sud soient aussi pris en compte au niveau des transports en commun.

Mais, j'ai envie de dire que l'on ne sait pas tout à fait faire les choses dans l'ordre dans cette Assemblée. Mon intervention va sans doute plaire à Marie-Louise Lota et à André Molino qui sont les Président et Vice-président de la commission Transports, car il y a une chose sur laquelle nous étions tous d'accord dans cette Commission (au même titre que sur les problèmes de TVA évoqués tout à l'heure), c'est que pour commencer, il faut d'abord qu'on renouvelle le métro. Non seulement nous en avons parlé, mais des études ont été faites au cours de l'année 2013. Nous sommes arrivés sur un consensus qui n'est pas mou, mais qui est très fort, à savoir qu'il va falloir une dizaine d'années et environ 70 millions d'euros pour refaire le métro.

Premièrement, il faut regarder la question de la prise de courant. La prise de courant ne peut se faire que par le sol. Cela se fera donc par le sol. La deuxième chose, c'est le choix d'un métro sur pneu. Cela coûte cher, mais il n'y a pas d'autres solutions pour le moment si on veut le prolonger. (Mais avant de le prolonger, il faut peut-être faire en sorte qu'il roule bien et qu'il roule de façon moderne).

La troisième chose est intéressante. Actuellement, le métro a quatre wagons. Sur ces quatre wagons, il est prévu de faire une seule caisse, ce que l'on appelle le métro boa, de façon à ce que les gens puissent circuler à l'intérieur et que les entrées et sorties et le nombre de places soient améliorés. Il faudra évidemment un métro climatisé, une vidéo protection et l'automatisme. Le métro de Marseille est automatique depuis pas mal de temps. Je suis même monté dans une cabine pour savoir si c'était vrai. Je peux vous dire que je fais marcher un métro sans aucun problème. Il suffit d'avoir des doigts pour appuyer sur un bouton. Ce métro est automatique, mais avec conducteur. Il est prévu également de faire un métro entièrement automatique, c'est-à-dire complètement isolé et sans personnel d'accompagnement, comme c'est le cas à Paris sur la ligne 14. Ce métro est complètement automatique.

*(Brouhaha)*

Ecoutez-moi bien, c'est une histoire intéressante qui va se passer dans les années à venir.

Ce métro complètement automatique sera protégé sur les quais par ce qu'il faut, c'est-à-dire des portes palières installées sur les quais.

Enfin, et c'est un peu le point faible, même la Commission l'a décelé, il faut régler les problèmes d'accès handicapés. Pour les PMR, ce n'est pas facile de descendre dans le métro. Je dirais même que ceux qui descendent dans le métro ne peuvent pas remonter dehors. Je ne vais pas vous dire qu'on en a retrouvé sur les rails ou dans les stations, ce n'est pas vrai, car ils le savent. Sachez également qu'aujourd'hui, un usager ne peut pas entrer dans le métro avec une poussette, c'est interdit. Évidemment les gens le font.

Je voulais faire une communication sur ce métro qui mérite d'être modernisé, d'être suivi de près. C'est la première priorité. Avant de savoir si ce métro ira à droite, à gauche, au Nord ou au Sud, il faut d'abord le moderniser et c'est une solution qui a été retenue par l'ensemble de la Commission transports. Je félicite M. André Molino, qui en est le Président, ainsi que les techniciens, d'avoir fait faire ces travaux pour savoir dans quelle direction organiser nos transports de demain. Merci.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je voudrais dire aussi un mot sur l'accident terrible qui a eu lieu hier dans un escalier du métro. Des personnes qui voulaient resquiller ont

bousculé une vieille dame qui est tombée et est décédée des suites de sa chute. Ce sont des choses qui ne devraient pas se produire et qui malheureusement existent.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

64. DTUP 002-13/12/13 CC - Déclaration de projet de l'intérêt général de l'opération de réalisation d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre la place Castellane et le pôle universitaire de Luminy à Marseille (6e, 8e et 9e arrondissements).

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

65. DTUP 003-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public pour les parcs de stationnement du Centre et du Vieux-Port à La Ciotat

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

66. DTUP 004-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public pour les parcs de stationnement Baret, Corderie, Gambetta, Cours Julien, Monthyon, Phocéens et Timone à Marseille

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

67. DTUP 005-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public pour les parcs de stationnement Castellane - Préfecture à Marseille

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

68. DTUP 006-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public pour les parcs de stationnement De Gaulle et Jean Jaurès à Marseille

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**69. DTUP 007-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public pour le parc de stationnement Estienne d'Orves à Marseille**

**Madame LOTA.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**70. DTUP 008-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public pour les parcs de stationnement Espercieux et Arvieux à Marseille**

**Madame LOTA.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**71. DTUP 009-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public pour le parc de stationnement de la Blancarde à Marseille**

**Madame LOTA.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**72. DTUP 010-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public pour les parcs en enclos de Marseille**

**Madame LOTA.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**73. DTUP 011-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public pour le parc de stationnement Vallier à Marseille**

**Madame LOTA.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**74. DTUP 012-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public pour le parc de stationnement République à Marseille**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**75. DTUP 013-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public pour le transport des communes de La Ciotat et de Ceyreste**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**76. DTUP 014-13/12/13 CC - Présentation du rapport d'activité 2012 du Délégué de Service Public pour la desserte maritime de l'Archipel du Frioul à Marseille**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**77. DTUP 015-13/12/13 CC - Délégation de Service Public pour l'exploitation du parc de stationnement Jules Verne à Marseille - Approbation du choix du délégué - Approbation du contrat de Délégation de Service Public et de ses annexes**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à la majorité**

Vote contre du groupe Communiste, Républicain et Citoyen

**78. DTUP 016-13/12/13 CC - Actualisation des tarifs transporteurs sur le périmètre de la gare routière Marseille Saint Charles**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**79. DTUP 017-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°6 relatif au contrat d'exploitation de service de transport public urbain avec la Régie des Transports de Marseille**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**80. DTUP 018-13/12/13 CC - Approbation de la grille tarifaire du parking Mimosas à Cassis**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**81. DTUP 019-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°2 à la convention n°11/1384 relative au remboursement à la commune de Cassis des frais de personnel liés à l'activité de la régie comptable communautaire des parkings de Cassis**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**82. DTUP 020-13/12/13 CC - Approbation du règlement public d'exploitation du service de transport urbain Ciotabus**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**83. DTUP 021-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention relative aux conditions d'utilisation du réseau de transport ferroviaire régional sur les communes de Marseille et Septèmes-les-Vallons par les titulaires de Pass XL**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**84. DTUP 022-13/12/13 CC - Approbation d'une convention de financement concernant l'exploitation du rameau de liaison entre le parking Vieux-Port/Fort Saint-Jean, le Mucem et la Villa Méditerranée**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**85. DTUP 023-13/12/13 CC - Lancement de la concertation préalable relative au parking relais de la Barasse à Marseille (11e arrondissement).**

**Monsieur ASSANTE.**- Monsieur le Président, je me permets d'intervenir sur ce rapport qui, je ne vous cache pas, me gêne, non pas sur le fond, car il est important de mettre en adéquation les propos que nous avons entendus les uns et les autres tout au long de la matinée à savoir développer les transports ferrés, moderniser les gares, les agrandir pour que davantage de personnes se servent du futur train sur la troisième voie, notamment à la Barasse dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, qui sera une très belle gare multimodale.

J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de me rendre sur le chantier, d'échanger avec RFF, d'échanger avec mes collègues du Conseil régional venus sur place. Un constat est à faire. C'est en cela que cette délibération me gêne. Vos services ne prévoient que 200 à 250 places de parking à cet endroit alors les premières délibérations qui avaient été prises envisageaient de créer à cet endroit 600 places de parking.

Je vous le demande une nouvelle fois, Monsieur le Président. Inspirons-nous de ce qui s'est passé par ailleurs et qui s'est avéré ne pas être aussi bien que ce que l'on pensait. Je veux prendre l'exemple du terminus du métro à Saint Barnabé la Fourragère. On a fait un parking de 450 places. Très bien. Néanmoins, celui-ci est totalement saturé dès 7 heures 30 le matin. Les voitures se garent n'importe où dans le quartier. Nous sommes obligés, Monsieur le Président (et vous m'aviez accompagné dans ces quartiers) d'envisager de faire des parkings complémentaires. Cette erreur passée doit nous permettre d'envisager l'avenir différemment. Si vous voulez que l'ensemble des riverains du quartier se serve des transports collectifs, il faut leur offrir un stationnement qui soit à la hauteur de notre ambition, de la politique que nous voulons faire passer qui consiste à dire : servez-vous du transport collectif, nous ferons un parking sécurisé, il y aura suffisamment de places. Par ailleurs, cela permettra de restructurer le quartier de la Barasse qui le mérite largement.

Toutefois, en s'en tenant à 200 voire 250 places, on joue petits bras, on ne va pas jusqu'à la fin de ces objectifs clairement identifiés.

Je vous demande, Monsieur le Président, de revoir cette délibération non pas pour un parking de 200 à 250 places, mais pour un parking de 600 places. Lorsque j'étais *in situ*, avec M. Coppola au nom de la Région, celui-ci a fait le même constat que moi, RFF aussi, même s'ils ont mis en avant le fait que puisqu'on allait avoir la LGV, il fallait conserver une emprise suffisamment grande pour que les travaux de la LGV puissent se tenir.

Monsieur le Président, chers collègues, la LGV est reportée à 2025, 2030, 2040. Pendant ce temps, un espace libre risque d'être squatté alors que l'on pourrait faire une belle opération sur ce territoire qui en a immanquablement besoin. Allons jusqu'au bout de notre démarche. La Communauté urbaine est leader sur ce projet. D'après ce que j'ai entendu, mais peut-être ai-je mal compris ce que disait M. Coppola, la Région pourrait vous accompagner dans cette démarche jusqu'au bout. Faisons une enquête, faisons ce qui doit être fait, mais avec 600 places, tel que cela avait été envisagé initialement et à ce moment-là, nous pourrions construire un nouvel avenir dans la vallée de l'Huveaune sur les décisions que nous aurons tous prises aujourd'hui collectivement et positivement.

Merci de votre écoute, Monsieur le Président.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Monsieur Assante, je connais bien ce problème, il s'agit d'un parking provisoire en attendant probablement une deuxième tranche à condition que RFF nous cède le terrain et lève la contrainte de ce terrain qui est celle de cette réserve en vue de la LGV.

La LGV, ce ne sera pas pour 2040, mais probablement aux alentours de 2025. Si RFF rend le terrain disponible pourquoi pas, on peut le faire en deux tranches. Cela n'obère en rien cette opération. Il va y avoir une enquête publique, la population, les riverains, les usagers vont donner leurs avis. Si M. Coppola dans sa générosité...

**Monsieur MAGRO.**-... légendaire !

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- ...veut bien que la Région abonde, j'en serai le plus heureux, car un parking, cela coûte cher, mais rien n'empêche de faire une deuxième tranche si le terrain est libéré.

**Madame LOTA**.- Pardonnez-moi de revenir sur ce problème. Je voulais juste vous dire qu'en Commission, on revient à chaque fois sur ce principe. Qu'il s'agisse du parking de la Rose, du parking relais de Château Gombert ou de la Barasse, vous nous avez bien expliqué en Commission que c'était un investissement provisoire, mais chaque fois, je préconise un R+1 ou un R-1 et un R+1, c'est-à-dire de multiplier sur une surface les capacités de stationnement.

Pardonnez-moi de prendre l'exemple de mon Maire de secteur préféré, mais je dis toujours qu'à Vallier, il y a un parking en R+1 végétalisé qui est particulièrement beau et particulièrement utilisé.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je l'ai inauguré avec M. Gilles.

**Monsieur GILLES**.- On l'a fait, mais vous l'avez inauguré, Monsieur le Président.

**Madame LOTA**.- Si vous me permettez, Monsieur le Président...

*(Brouhaha)*

Oui, Longchamp... on le verra bien un jour.

Je pense que si on a une véritable politique de dissuasion de la voiture dans le cœur de la ville, il faut leur donner les moyens de stationner à l'extérieur. C'est une remarque faite en Commission.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- C'est notre vœu à tous et je pense que les parkings en silo et végétalisés sont la meilleure alternative aux parkings souterrains. C'est maintenant un concept qui a vécu. Les parkings du type Vallier sont les parkings d'avenir.

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**86. DTUP 024-13/12/13 CC - Lancement de la concertation préalable relative au parking relais de la Pomme à Marseille (11e arrondissement).**

**Madame LOTA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

## **COMMISSION AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Monsieur Vallette, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux de la Commission ?

**Monsieur VALLETTE**.- Monsieur le Président, chers collègues, 21 rapports ont été adoptés à l'unanimité de la Commission.

J'en profite pour remercier tous les membres de la Commission parce que nous avons regardé l'intérêt général sur nos territoires, que ce soit celui de Marseille ou des autres.

Je voudrais rappeler que dans cette vision territoriale, on parle toujours de cette fracture Nord Sud, on est revenu ce matin sur des structures indispensables à la Ville de

Marseille. Je rappelle que le Sud de la ville est très isolé. Il y a des projets sur le plan de la santé. Il y a une inaccessibilité des hôpitaux Sud. Il faut vraiment que l'on fasse des efforts considérables, car ce sont des équipements globalement communautaires et on ne peut pas les laisser dans l'état actuel. Donc faisons tout ce qui amènera au déplacement favorable que ce soit au Nord de la ville ou au Sud. Cessons d'opposer les deux côtés, tout est vraiment indispensable parce qu'on a un retard considérable dans ces structures de déplacement.

*(Applaudissements)*

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Si on avait fait la Communauté urbaine en 1970, on n'en serait peut-être pas là.

Le tandem Magro - Vallette, cela a été la cohabitation idéale pendant toute cette mandature, il faut le saluer !

**Monsieur MAGRO.**- En fonction du règlement du Conseil communautaire, vous pouvez peut-être demander à votre Vice-président de le dire. Je ne cherche pas la parole absolument.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Dites-le.

**Monsieur MAGRO.**- Donc comme vous venez de le dire, étant donné que cette fois-ci, nous n'avions pas l'hôtel de La Ciotat, tout s'est bien passé !

*(Rires)*

**87. AEC 001-13/12/13 CC - Plan Local d'urbanisme de Sausset-les-Pins. Approbation de la modification n°2**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**88. AEC 002-13/12/13 CC - Plan Local d'urbanisme de Gignac-la-Nerthe - Approbation de la modification n°3**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**89. AEC 003-13/12/13 CC - Plan Local d'urbanisme de Cassis - Approbation de la modification n°3**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**90. AEC 004-13/12/13 CC - Plan Local d'urbanisme d'Ensuès-la-Redonne - Approbation de la modification n°2.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

91. **AEC 005-13/12/13 CC - Plan Local d'urbanisme de Carnoux-en-Provence - Approbation de la modification n°9s.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

92. **AEC 006-13/12/13 CC - Plan Local d'Urbanisme de Plan-de-Cuques - Engagement de la procédure de modification n°2 - Détermination des modalités de mise à disposition au public du dossier**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

93. **AEC 007-13/12/13 CC - Plan Local d'Urbanisme de Septèmes-les-Vallons - Engagement de la procédure la modification n°13s- Détermination des modalités de la mise à disposition au public du dossier**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

94. **AEC 008-13/12/13 CC - Avis de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur le programme modifié des équipements publics de la Zone d'Aménagement Concerté des Hauts de Sainte-Marthe à Marseille 14e arrondissement.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

95. **AEC 009-13/12/13 CC - Avis de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur le programme modifié des équipements publics de la Zone d'Aménagement Concerté de Saint-Just à Marseille.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

96. **AEC 010-13/12/13 CC - Attribution d'une subvention à Marseille Aménagement pour la réalisation d'une bretelle d'insertion dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté Saint-Just à Marseille 4e et 13e arrondissement - Approbation d'une convention.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

97. **EC 011-13/12/13 CC - Approbation d'une convention de Projet Urbain Partenarial avec l'opérateur SNC Allauch les Tourres à Allauch.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

98. **AEC 012-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la Convention d'Intervention Foncière conclue avec la SAFER**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

99. **AEC 013-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention avec Bouygues Immobilier pour le projet urbain partenarial Charité à Châteauneuf les Martigues**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

100. **AEC 014-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention avec la SCI Norbalad pour le projet urbain partenarial à Châteauneuf-les-Martigues**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

101. **AEC 015-13/12/13 CC - Création d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) à Septèmes-les-Vallons dans le secteur Ouest Haute Bédoule**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

102. **AEC 016-13/12/13 CC - Approbation d'une convention d'objectifs avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'année 2014, pour le Conseil de développement de Marseille Provence Métropole.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

103. **AEC 017-13/12/13 CC - Approbation d'une convention de recherche avec l'Université Aix-Marseille pour l'année 2013-2014.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**104. AEC 018-13/12/13 CC - Paiement de la cotisation 2014 à l'association "Terres en Villes".**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**105. AEC 019-13/12/13 CC - Paiement de la cotisation 2014 à l'association "Architectures Maîtres d'Ouvrage Provence Méditerranée".**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**106. AEC 020-13/12/13 CC - Paiement de la cotisation 2014 à la Fédération Nationale des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT).**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**107. AEC 021-13/12/13 CC - Attribution d'une subvention à Marseille Aménagement pour la requalification d'un tronçon de l'avenue des Pâquerettes dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté des Hauts de Sainte-Marthe, à Marseille 14<sup>e</sup> arrondissement et approbation d'une convention.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**COMMISSION VOIRIE ET SIGNALISATION**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Madame Milon, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux de la Commission Voirie et Signalisation ?

**Madame MILON.**- Monsieur le Président, tous les rapports ont été votés à l'unanimité.

**108. VOI 001-13/12/13 CC - Approbation du Règlement relatif à la tenue des kiosques communautaires**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**109. VOI 002-13/12/13 CC - Instauration d'une redevance d'occupation de l'emprise intérieure des kiosques communautaires**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**110. VOI 003-13/12/13 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à l'exploitation des kiosques communautaires**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**111. VOI 004-13/12/13 CC - Approbation des nouveaux tarifs de péage de la Concession du Tunnel Prado Carénage liés à la mise en service du tunnel Prado Sud**

**Madame PALLOIX.**- Monsieur le Président, au 1<sup>er</sup> janvier, les automobilistes empruntant les deux tunnels à la suite vont bénéficier d'un rabais de 40 centimes d'euro. Vu sous cet angle, c'est toujours ça de pris.

Mais il n'en reste pas moins que cette traversée souterraine n'est pas accessible à tout le monde : car à 4,10 euros ou 8,20 euros aller-retour, beaucoup de personnes sont contre le fait de passer. D'ailleurs, vous pouvez le voir tous les jours, car c'est vraiment un fiasco.

C'est une rente en or pour les actionnaires de Vinci et Eiffage – puisque dans les deux cas ils encaissent – et la délibération ne nous dit pas qui, des actionnaires ou de la collectivité va éponger ce rabais de 40 centimes d'euro.

Ce qui est certain, c'est qu'on prend sur le tunnel déjà rentabilisé, amorti et presque en bout de contrat (je le précise) le TPC, pour drainer des véhicules vers le TPS visiblement peu fréquenté et garantir un niveau de rentabilité pour les 40 ans à venir.

Le groupement Vinci/Eiffage a un vrai savoir-faire pour défendre ses intérêts.

Force est de constater une nouvelle fois qu'ils ne sont pas compatibles avec le droit à la ville pour tous. J'ajoute : le droit à une ville respirable, apaisée et durable.

Et si je me reporte à la synthèse du bilan d'activité 2012 de la société du Prado-Carénage, il y a là aussi incompatibilité.

Je résume : Le TPC est en très bonne santé financière avec un ratio de 30,31% du résultat net sur chiffre d'affaires, malgré une fréquentation qui a baissé de 1,18% en 2012.

Conclusion proposée par le délégataire : « *Après une année 2012 qui n'a pas été favorable au développement du trafic automobile, on propose des adaptations pour améliorer les conditions d'exploitation et la fréquentation* ».

Nous espérons qu'il ne viendra à l'esprit de personne à MPM, d'accéder à cette proposition parfaitement contraire au PDU voté en 2012 qui se fixe l'objectif d'un vrai recul de l'utilisation de la voiture partout sur le territoire. Je rajoute une louche à ce qui vient d'être dit !

Vous le voyez, Monsieur le Président, notre opposition au recours systématique à la gestion du privé n'est pas une question de religion, comme vous avez coutume de le dire, mais de conception de la ville.

Nous nous abstenons sur cette fausse générosité.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Madame Palloix, la ristourne est maintenue en 2014, c'est toujours ça de pris !

Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

Abstention du groupe Communiste, Républicain et Citoyen

**112. VOI 005-13/12/13 CC - Tarifs applicables à la fourniture de données de comptage et de badges d'accès aux zones piétonnes**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**113. VOI 006-13/12/13 CC - Approbation des tarifs 2014 et des modalités d'octroi de la gratuité pour la mise à disposition de barrières de police.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**114. VOI 007-13/12/13 CC - Approbation des tarifs applicables aux entrepreneurs, maîtres d'ouvrage ou propriétaires en cas de dégradation des voies publiques, de leurs équipements et de leurs accessoires.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**115. VOI 008-13/12/13 CC - Approbation des tarifs applicables aux droits de voirie et de stationnement sur le territoire de la Ville de Marseille pour l'année 2014**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**116. VOI 009-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n° 1 au procès-verbal de transfert initial n° 02/1134 pour le transfert en pleine propriété de voies de la commune de Cassis**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**117. VOI 010-13/12/13 CC - Présentation du Rapport d'Activité 2012 du Délégué de Service Public pour le Tunnel Prado Carénage à Marseille.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**117.bis VOI 011-13/12/13 CC - Approbation d'une convention de mandat avec la Soleam, pour l'acquisition des emprises foncières et les études et travaux nécessaires à l'élargissement de la traverse Camp Long à Marseille 14e arrondissement.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

### **COMMISSION RÉNOVER ET CONSTRUIRE UNE VILLE SOLIDAIRE**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Madame Salah-Eddine, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux de la Commission ?

**Madame SALAH-EDDINE**.- Monsieur le Président, mes chers collègues, l'ensemble des 16 rapports présentés à la Commission a reçu un avis favorable unanime.

**118. RNOV 001-13/12/13 CC - Bilan de la première année de mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat de Marseille Provence Métropole 2012-2018**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**119. RNOV 002-13/12/13 CC - Attribution de subventions dans le cadre du Fonds d'Innovation pour l'Habitat**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**120. RNOV 003-13/12/13 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention du Programme d'Intérêt Général communautaire (PIG) dans le cadre de la Délégation de compétence en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**121. RNOV 004-13/12/13 CC - Approbation d'avenants au Contrat Local d'Engagement contre la précarité énergétique entre l'État, l'Anah, la Communauté Urbaine, les SACICAP de Provence et Midi Méditerranée et la CARSAT Sud-Est**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**122. RNOV 005-13/12/13 CC - Approbation d'une convention de mandat avec la Soleam pour la création d'une voie entre le boulevard de Plombières et l'impasse Collet dans le cadre du Projet de rénovation urbaine de Saint-Mauront à Marseille 3e arrondissement**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**123. RNOV 006-13/12/13 CC - Attribution d'aides communautaires directes pour le logement social - Approbation de conventions de financement et de partenariat**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**124. RNOV 007-13/12/13 CC - Attribution d'une subvention à la Soleam dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine Centre Nord et approbation d'une convention**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**125. RNOV 008-13/12/13 CC - Attribution de subventions aux baux de réhabilitation et approbation de conventions**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**126. RNOV 009-13/12/13 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2014 à l'association "Ciotat Emploi Initiatives" gestionnaire du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Est**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**127. RNOV 010-13/12/13 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2014 à l'association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Ouest**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**128. RNOV 011-13/12/13 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2014 à l'association "Emergences Compétences Projets" pour la mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Centre**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**129. RNOV 012-13/12/13 CC - Programme opérationnel FSE "Compétitivité Régionale et Emploi" 2007-2013 : demandes de subventions FSE par Marseille Provence Métropole pour le financement des actions évaluation "chemin faisant" du dispositif de gestion par Marseille Provence Métropole des PLIE" et " journal Europe"**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**130. RNOV 013-13/12/13 CC - Programme Opérationnel FSE 2007-2013 - Enveloppe FSE PLIE Axe 3 Mesure 3.1.2 - Reprogrammation d'un dossier FSE**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**131. RNOV 014-13/12/13 CC - Programme Opérationnel FEDER 2007-2013 - Enveloppe FEDER "Quartiers Sensibles" Axe 4 - Mesure 1. Reprogrammation et Attribution de subventions.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**132. RNOV 015-13/12/13 CC - Programme Opérationnel FSE 2007-2013 - Enveloppe FSE Quartiers Sensibles Axe 3 Mesure 3.3.2 - Reprogrammation et attribution d'aides FSE**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**133. RNOV 016-13/12/13 CC - Approbation du principe de la participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole à un plan d'intervention partenarial avec l'ANRU sur la cité de la Castellane à Marseille 16e arrondissement**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**COMMISSION ÉQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - PATRIMOINE FONCIER  
- PROTECTION ET SÉCURITÉ DES ESPACES COMMUNAUTAIRES**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Monsieur Illac, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux de la Commission Équipements d'intérêt communautaire, Patrimoine foncier, Protection et Sécurité des Espaces Communautaires ?

**Monsieur ILLAC**.- Tous les rapports ont reçu un avis favorable unanime de la Commission.

**134. EPPS 001-13/12/13 CC - Approbation de l'augmentation de la contribution de Marseille Provence Métropole pour le financement des travaux chez les particuliers dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Technologiques de la Raffinerie de Provence, à Châteauneuf-les-Martigues**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**135. EPPS 002-13/12/13 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une Autorisation de Programme relative au financement des mesures du Plan de Prévention des Risques Technologiques de l'usine Arkema à Marseille 11e arrondissement**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**136. EPPS 003-13/12/13 CC - Demande de subvention dans le cadre de la réalisation de la base de loisirs de l'Esteou à Marignane**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**137. EPPS 004-13/12/13 CC - Approbation des tarifs 2014 des concessions funéraires et des caveaux du cimetière communautaire d'Ensuès-la-Redonne**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**138. EPPS 005-13/12/13 CC - Instauration et Exercice du Droit de Préemption Urbain et du Droit de Préemption Urbain Renforcé sur le bâtiment G de la résidence Le Mail à Marseille 14e arrondissement.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

## Le rapport est adopté à l'unanimité

### COMMISSION PORTS DE PLAISANCE - PORTS DE COMMERCE - AÉROPORT

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Monsieur Piccirillo, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux de la Commission ?

**Monsieur PICCIRILLO.**- Quatre rapports ont été examinés et ont reçu un avis favorable de la Commission.

#### **139. POR 001-13/12/13 CC - Approbation des redevances d'occupation du domaine public maritime des ports de la Communauté urbaine et prestations annexes pour l'année 2013.**

**Monsieur FOUQUET.**- J'ai envie de féliciter un parti qui, lorsque les programmes avaient été faits en 2008 pour les municipales et les délégués communautaires, avait envisagé 5000 places supplémentaires dans les ports de la Communauté urbaine, à l'Estaque, sur l'Étang de Berre et bien sûr au Frioul avec sa digue verte. (On met toujours du vert pour essayer de faire passer l'affaire, mais la digue n'est toujours pas construite et le port n'est toujours pas agrandi.)

Je voulais vous dire que pour une fois, le programme des Verts de 2008 a été totalement réussi puisqu'on n'a pas fait une seule place de port pendant ces six dernières années. C'est nous qui avons sans doute raison et c'est comme cela que l'on voit les choses.

On me dit toujours que je suis rétrograde. Je ne suis pas rétrograde, j'aime l'eau, j'aime le littoral et j'aime sa protection donc je ne souhaite pas trop qu'on y mette du béton et des bateaux surtout lorsqu'ils sont sur trois ou quatre étages et qu'on ne voit plus la mer.

J'avais envie de vous dire, Monsieur le Président, et à vous chers amis, qui êtes pratiquement tous de communes maritimes ou ayant une façade sur la mer, qu'il faut peut-être prendre le problème d'une façon différente.

Au lieu de regarder chaque année les augmentations du prix du bateau en fonction de sa superficie, de sa longueur, etc., ne pourrait-on pas le faire comme pour les voitures ? Lorsqu'elles sont mal stationnées, on les taxe. Les horodateurs servent à quelque chose. Cela veut dire que les voitures ventouses ne doivent pas rester. Or, nous savons que sur les 10 000 ou 12 000 places, il y a beaucoup de bateaux ventouses. Je vous propose, non pas de retirer tous ces bateaux, non pas de leur faire des misères, non pas d'augmenter les tarifs, mais de faire des tarifs dégressifs en fonction de l'usage...

**Monsieur VENTRE.**- Utopique !

**Monsieur FOUQUET.**- Ce n'est pas utopique puisque cela se fait en Bretagne et je suis bien placé pour le savoir. Cela se fait sur la Côte d'Azur, en Aquitaine et dans le Languedoc. Il s'agit de permettre aux gens de trouver de la place. Quand on sait qu'il y a 20 places libres sur le Vieux Port qui en contient 3000 ! C'est absolument anormal. Comment voulez-vous que les gens viennent en bateau à Marseille et trouvent une place libre ? Cette façon de procéder, cette gestion des ports, est une gestion moderne possible avec les moyens informatiques que l'on a. Cela permet tout simplement aux gens de faire du cabotage, de s'arrêter à La Ciotat, à Carry-le-Rouet, à Marseille, dans tous les ports et de faire vivre ces ports.

Un bateau, ce n'est pas fait pour faire ventouse, c'est fait pour circuler.

Circulez, il n'y a rien à voir.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à la majorité**

Vote contre du groupe Communiste, Républicain et Citoyen

**140. POR 002-13/12/13 CC - Approbation des redevances d'occupation du domaine public portuaire communautaire et de prestations annexes pour l'année 2014**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à la majorité**

Vote contre du groupe Communiste, Républicain et Citoyen

**141. POR 003-13/12/13 CC - Approbation de la déclaration sans suite de la procédure de Délégation de Service Public relative à l'exploitation de l'avitaillement du port de plaisance de La Ciotat**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**142. POR 004-13/12/13 CC - Présentation du Rapport d'activités 2013 du Délégué de Service Public pour l'organisation et l'exploitation du Salon Nautique de Marseille Provence Métropole**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

## **COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE - INNOVATIONS - PROSPECTIVE**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Monsieur Diard, la Commission s'est réunie le 3 décembre, pouvez-vous nous faire un compte-rendu de ses travaux ?

**Monsieur DIARD.**- Cinq rapports ont reçu un avis favorable unanime de la part de la Commission.

**143. DDIP 001-13/12/13 CC - Approbation d'une convention-cadre d'attribution d'une subvention aux particuliers pour l'achat de vélos à assistance électrique**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**144. DDIP 002-13/12/13 CC - Avis de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur le projet de Schéma régional de Cohérence écologique (SRCE)**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**145. DDIP 003-13/12/13 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la réalisation de réseaux de chaleur et de froid dans l'opération Ecocité**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**146. DDIP 004-13/12/13 CC - Attribution de subventions aux entreprises pour l'appel à projets n° 15 dans le cadre des pôles de compétitivité.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**147. DDIP 005-13/12/13 CC - Attribution de subventions aux entreprises pour l'appel à projets n°16 dans le cadre des pôles de compétitivité.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

## **COMMISSION DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET SERVIR L'EMPLOI**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Monsieur Bizaillon, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux de la Commission ?

**Monsieur BIZAILLON.**- Les onze rapports ont reçu un avis favorable unanime de la Commission.

Je voudrais remercier la Commission qui comprend tous les groupes politiques. Depuis que je suis Président, bien que l'on dialogue beaucoup, il y a toujours un avis favorable à l'unanimité sur les rapports.

**148. DEV 001-13/12/13 CC - Approbation d'un projet de pôle de création d'entreprises issues de territoires prioritaires, à Marseille 15e arrondissement et demande de subvention auprès du FEDER**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**149. DEV 002-13/12/13 CC - Approbation du dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté des Aiguilles à Ensues-la-Redonne.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**150. DEV 003-13/12/13 CC - Demande d'ouverture conjointe de l'enquête d'utilité publique et de l'enquête parcellaire pour la Zone d'Aménagement Concerté des Aiguilles à Ensues-la-Redonne.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**151. DEV 004-13/12/13 CC - Approbation du bilan de clôture de la Concession d'aménagement n°95/005 "Arnavaux Activités" à Marseille 14e arrondissement.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**152. DEV 005-13/12/13 CC - Approbation du compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2012 de la Concession d'aménagement n°98/432 "la Barasse" à Marseille 11e arrondissement et approbation de l'avenant n°10**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**153. DEV 006-13/12/13 CC - Approbation de la déclaration de projet pour la Zone d'Aménagement Concerté Athélia V à La Ciotat.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**154. DEV 007-13/12/13 CC - Approbation du protocole d'accord quadripartite sur la revitalisation des chantiers navals de La Ciotat.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**155. DEV 008-13/12/13 CC - Participation de Marseille Provence Métropole aux salons, forums emploi locaux et manifestations économiques.**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**156. DEV 009-13/12/13 CC - Attribution d'une subvention à l'association Provence Meeting pour la participation de Marseille Provence Métropole au site busiboost.fr**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**157. DEV 010-13/12/13 CC - Attribution d'une subvention à l'entreprise Gardfi dans le cadre du Fonds d'Innovation Marseille Provence (FIMP).**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**158. DEV 011-13/12/13 CC - Attribution d'une subvention à l'entreprise Biotech Germande dans le cadre du Fonds d'Innovation Marseille Provence (FIMP).**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Je mets aux voix. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Chers amis, c'était probablement l'avant-dernier Conseil. Je pense que nous tiendrons un Conseil très technique en février. Il y a le parking de Cassis à passer et quelques délibérations structurelles importantes.

On a pu critiquer, selon les circonstances, ce que l'on a appelé la gouvernance partagée, mais je crois que tous ensemble, ici ou en Commission, avec l'ensemble des Maires, nous avons fait avancer les choses. Tout n'est pas parfait. La critique est normale. J'en prends ma part. Je crois que tous ensemble, nous avons fait avancer beaucoup de choses à Marseille parce que nous l'avons fait dans le consensus.

Dans toutes les communes de la Communauté urbaine, nous avons pu faire de très belles choses parce que nous l'avons fait en relation avec les élus et avec les Maires. Nous avons toujours respecté les Maires élus au suffrage universel. Le secret est là. Dans une Communauté urbaine, il y a le mot Communauté. Je crois que c'est comme cela que nous nous sommes tous comportés, même si nous avons eu des moments de tension, des moments difficiles, et parfois même d'affrontement. Globalement, nous avons toujours privilégié l'intérêt général de nos communes et de nos concitoyens. Pour tout cela, je voulais vous remercier. Je voudrais remercier ceux qui vont partir en campagne et ceux qui ne partiront pas. Merci à tous pour l'ensemble du travail qui a été fait. Merci.

*(Applaudissements)*

La séance est levée, bonnes fêtes.

*(La séance est levée à 11 heures 36)*